

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 14

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 11 OCTOBRE 1901

No. 24

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne).....5c

Annouces à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 11 OCTOBRE 1901

On croit que la session fédérale aura lieu au commencement de février.

Sept candidats conservateurs ont perdu leur dépôt dans l'élection du 2 octobre, à la Nouvelle-Ecosse.

L'Hon. Sydney Arthur Fisher, ministre de l'Agriculture, a été nommé membre de l'Instruction Publique de la province de Québec.

Le chef de l'Opposition au Parlement de la Nouvelle-Ecosse, M. Wilcox, a été battu par l'Hon. M. Drysdale avec une majorité d'environ 500 voix.

Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York sont du même âge que la confédération canadienne. Tous deux ont vu le jour en 1867.

Ottawa.—L'Hon. M. Tarte, ministre des Travaux Publics, est revenu de Buffalo, où il a visité les éleveurs les plus modernes qui viennent d'y être construits.

M. R. L. Borden, chef de l'Opposition, à Ottawa, doit aller à Montréal, au commencement de novembre. Ses amis se proposent d'aller le consoler sur la veste qu'il a remportée à la Nouvelle-Ecosse.

Guelph, Ont., 7. — D'après une lettre de l'Hon. R. W. Scott, secrétaire d'Etat, à M. Hugh Guthrie, il appert que le 9 novembre, jour de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté le Roi Edouard VII sera observé comme jour de fête légale dans toute la province du Canada.

Ottawa, 5. — Le sénateur Templeman, de Victoria, C. B., semble réunir le plus de chances de recueillir la succession de Sir Louis Davies.

M. Templeman est un des membres les plus importants du parti libéral de la Colombie Anglaise.

Dans le cas où il n'accepterait pas, on parle de M. Aulay Morrison, le jeune représentant de New-Westminster.

L'écrasement du parti conservateur à la Nouvelle-Ecosse est un coup terrible porté au prestige de M. Borden, le chef de l'Opposition, à Ottawa.

M. Borden habite la Nouvelle-Ecosse; c'est là qu'est son influence, c'est là qu'est sa popularité, disent ses amis. Or, il a pris part à la lutte contre le gouvernement Murray et un seul conservateur a pu se faire élire dans toute la province.

C'est un échec dont un homme se relève difficilement.

Une dépêche de Vancouver annonce que le gouvernement Duns-muir va démissionner.

On dit que le gouvernement Parent aura sa session très à bonne heure, cette année, probablement en novembre.

A l'assemblée du cabinet provincial qui a eu lieu mardi, à l'hôtel du gouvernement, rue St-Gabriel, à Montréal, il a été décidé de faire dans trois semaines des élections partielles dans les comtés de Québec, Vaudreuil et Drummond.

La nomination officielle aurait lieu le 24, et le scrutin, le 31 oct.

D'après certaines communications reçues aux quartiers généraux du Pacifique, il est probable que le train sur lequel voyagent Leurs Altesses Royales les suivra en Angleterre et leur servira là-bas pour leurs voyages à travers le pays. Le duc a déclaré qu'il n'avait jamais aussi bien voyagé depuis son départ de Londres. Le duc et la duchesse semblent désireux de l'avoir en Angleterre.

Ottawa, 7. — Le numéro de la *Gazette Officielle*, de samedi prochain, contiendra une proclamation concernant la fête du roi Edouard VII. C'est le 9 novembre. Ce jour sera déclaré fête légale pour la première fois au Canada, et remplacera la "Fête de la Reine," malgré que le 24 mai reste fête légale, depuis la loi de la dernière session. La proclamation est émanée sous l'autorité de l'Acte d'Interprétation qui déclare fête légale le jour anniversaire de la naissance du Souverain.

Le Grand Tronc vient de conclure des arrangements pour la décoration du pont Victoria lorsque Leurs Altesses Royales traverseront le fleuve, le 16 octobre. Le train stoppera au milieu du pont pour permettre aux visiteurs royaux de visiter l'endroit où, il y a 41 ans, le roi Edouard VII planta le fameux boulon d'or. Il n'y aura aucune cérémonie autre que celle de la présentation au couple royal, par M. Reeves, gérant général de la compagnie, d'une série de carnets illustrés, représentant des scènes qui se sont déroulées aux abords du pont, lors de l'inauguration, il y a 41 ans.

Ottawa, 7.—M. Nicolas Arseneau, adversaire de feu l'Hon. Honoré Mercier, dans le comté de Bonaventure, en 1892, et de son successeur, aujourd'hui M. le juge Lemieux, en 1894, n'est plus maître de poste de Carleton-Ouest, dans ce comté. Le maître général des postes vient de révoquer sa nomination, parce que M. Arseneau est agent des terres de la Couronne, une position que nos adversaires lui ont donné pour avoir lutté contre Honoré Mercier et F. X. Lemieux. Un employé du gouvernement local qui reçoit un salaire fixe, doit s'occuper de ses devoirs et laisser le soin du bureau de poste à d'autres.

C'est M. Isidore Landry qui est le nouveau maître de poste de Carleton-Ouest. Ce dernier a été nommé à la demande d'un groupe influent de citoyens de cette paroisse.

Clarke Wallace est mort

Woodbridge, Ont., 8.—L'Hon. N. Clarke Wallace s'est éteint doucement à 10.15 hrs, ce soir.

L'Hon. Nathaniel-Clarke Wallace, député de York-Ouest, grand maître des Orangistes, était né à Woodbridge, Ont., le 21 mai 1844, il fit ses études aux écoles locales et à la Grammar School, de Weston. Il fut ensuite quelques années dans l'enseignement. En 1867, il fonda avec son frère une maison de commerce sous la raison sociale de Wallace Bros. C'est en 1878 qu'il fut pour la première fois élu aux Communes pour York-Ouest, comme conservateur, et il fut constamment réélu pendant les derniers vingt ans.

Orangiste dès sa jeunesse, il fut élu grand maître de l'Ordre, en 1887, et toujours réélu depuis.

Il fut l'un des *Nobles 13* ou de la *Douzaine du Diable*, — comme disait Sir John A. MacDonald, — qui votèrent pour le désaveu de la loi des biens des Jésuites, et combattit vivement contre les Catholiques du Manitoba.

En 1892, il fut nommé contrôleur des douanes, position qu'il abandonna en 1895, pour protester contre la politique scolaire du gouvernement conservateur.

Clarke Wallace était un Anglican. Il avait épousé, en juin 1877, Mlle Belinda Gilmour, d'Ottawa.

Un lieutenant-gouverneur Acadien

De l'Acadie :

"S'il suffit de s'accorder pour qu'une chose soit, l'Hon. juge Landry a toutes les chances de devenir lieutenant-gouverneur du Nouveau Brunswick. La presse anglaise, l'élément irlandais, les Canadiens sont unanimes à reconnaître, non seulement que le temps est venu de donner à la province du Nouveau-Brunswick, un lieutenant-gouverneur acadien, mais à désigner notre compatriote comme le candidat le plus désirable et le plus désiré.

"L'Hon. juge Landry est un homme sans passion, d'un grand bon sens, et, depuis de longues années, étranger à la politique militante, de sorte qu'il ne compte ni ennemis ni adversaires et qu'en le nommant au poste en question le gouvernement ferait mieux que de récompenser un partisan et un parti, il honorerait une province et un peuple.

"Si notre voix compte dans ce concert d'assentiments, nous voulons qu'elle soit entendue; nous voulons que le cabinet de M. Laurier sache que les libéraux des Provinces Maritimes, à l'égal de ceux qui furent jadis les compagnons d'armes de M. Landry, trouveront bonne cette nomination, et qu'une mesure de justice gagnera plus de cœurs qu'une mesure dictée par aucun expédient politique."

A Toronto, une lettre portant le sceau du Roi et adressée au duc de Cornwall et d'York est arrivée au bureau de poste de cette ville. On croit en certains quartiers que cette lettre apporte de nouveaux honneurs destinés à des personnages distingués au Canada.

Le Commandement de la Milice

Le *Citizen*, d'Ottawa, dans un article sur la question du remplacement par un officier canadien du major-général O'Grady-Haly, laisse tomber le nom du colonel Sir P. Girouard, le bras droit de lord Kitchener, en Afrique.

Le major-général Girouard, si le gouvernement fédéral pouvait l'obtenir du War Office pour commander nos troupes, serait à la fois un officier canadien et un officier de l'armée régulière anglaise.

La suggestion est excellente pour permettre la transition entre le commandement impérial et le commandement canadien. Rien ne nous empêchera de conserver le colonel Girouard à la tête de notre milice aussi longtemps que nous le voudrons. En attendant le moment de sa mise à la retraite, qui nous empêcherait de maintenir au service de l'Empire quelques officiers canadiens parmi lesquels le gouvernement choisirait le successeur du colonel Girouard.

Nous croyons que le gouvernement canadien tient là la clef de la situation, pour rétablir notre autorité militaire sans heurts. Le gouvernement est, du reste, favorable au remplacement du commandement anglais par le commandement canadien, ainsi que l'établit la déclaration ministérielle de l'Hon. M. Borden, disant que le gouvernement se propose de continuer d'accepter les services d'un officier de l'armée anglaise tant qu'il n'existera pas d'officiers canadiens ayant acquis dans le service actif de l'armée impériale l'expérience et l'instruction nécessaires dans le poste d'officier commandant de la milice canadienne.

Nous ne sommes plus loin d'y arriver, maintenant; Girouard, Casgrain, Steele bataillent dans l'armée anglaise et y acquièrent des connaissances techniques et pratiques que notre pays pourra utiliser plus tard.—*La Patrie*.

L'Exode des Congrégations Religieuses de France

New-York, 7. — Le correspondant à Paris du *New-York Tribune*, dans une dépêche publiée hier matin, parle de l'effet produit par la loi Waldeck-Rousseau sur les associations religieuses de la France.

"Le départ des membres des diverses communautés religieuses refusant de se soumettre aux termes de la loi du 1er juillet, dont la mise en vigueur date de jeudi dernier, dit-il, présente aux gares de chemins de fer le spectacle le plus touchant. Des groupes de Carmélites, d'Assomptionnistes, de Bénédictins, de Jésuites et de Pères Blancs, ensermés dans leurs tuniques blanches, noires ou brunes, se pressent aux abords des gares et prennent le chemin de l'exil, se dirigeant soit vers la Belgique, soit vers la Grande-Bretagne. Plus de 90 pour cent des exilés ont choisi l'Angleterre comme lieu de refuge.

"Il n'y a aucun doute que, malgré les fortes attaches du catholicisme, en France, la majorité des Français approuve la loi Waldeck-Rousseau, loi régularisant les associations religieuses.

"Sur un total de 16,468 commu-

nautés religieuses, 5,141 ont demandé l'autorisation, tandis que 11,327 n'ont pas même fait leur demande. On voit par ce chiffre qu'un tiers de tous les établissements religieux, en France, a jugé possible de placer sous l'égide de la nouvelle loi les règlements et travaux religieux. Pour les deux autres tiers, ils persistent dans une attitude de résistance. Parmi les communautés qui ont demandé l'autorisation se trouvent 1,041 établissements de sœurs de St-Vincent de Paul, et 1,352 autres communautés de femmes. Toutes ces religieuses poursuivent un but humanitaire comme les autres 5,141 communautés qui ont accepté la nouvelle loi. Quant aux sociétés récalcitrantes, elles représentent l'Eglise militante."

A Londres, le *Times* publie une lettre de son correspondant à Paris. Il déclare qu'un peu plus de la moitié des 16,468 communautés religieuses établies en France se sont soumises à la loi des associations.

Les écoles des Jésuites, à Paris, seront ouvertes par d'autres professeurs ecclésiastiques. Six cents religieuses sont parties pour l'Espagne.

Le Cardinal Vaughan et le Serment du Roi

A la dernière assemblée annuelle de la *Catholic Truth Society*, le cardinal Vaughan, qui la présidait, a fait allusion à la question pendante du serment royal.

"Les catholiques anglais, a dit en substance Son Eminence, ne demandent pas le rappel de la loi fameuse qui écarte du trône de la Grande-Bretagne tout héritier ou prétendant catholique. Dans l'état politique actuel de l'Angleterre, ce n'est pas le monarque qu'il importe de convertir, c'est le Parlement; et pour cela, les catholiques possèdent le bulletin de vote, la liberté de la presse, la liberté d'association, ils jouissent en un mot au même degré que le reste de leurs concitoyens de tous les moyens d'action que la libre constitution de l'heureuse Angleterre accorde sans distinction de race ni de religion à tout sujet britannique.

"Mais c'est précisément parce qu'ils jouissent sans réserve de cette commune liberté, qu'il est ridicule et odieux de laisser subsister en tête de la constitution ce serment suranné, dernier vestige des temps de persécution. C'est une tâche que, pour l'honneur du peuple anglais, il faut faire disparaître au plus tôt de la constitution et pour y arriver, c'est avec la plus entière confiance que le cardinal fait appel au libéralisme et au sens d'équité de ses concitoyens."

Un anarchiste a été arrêté à Rome pour menaces contre le Pape.

Le duc d'York, qui est actuellement au Canada, et le czar de Russie se ressemblent tellement, qu'en France, les camelots vendent le portrait du duc pour celui du czar.

Le Canada pourra envoyer des animaux sans examen préalable à l'exposition internationale de Chicago, qui s'ouvrira le 30 novembre, sur production d'un certificat du vétérinaire.

Les améliorations municipales à New-York

New-York, la métropole commerciale des Etats-Unis présente, avec toute chance de devenir avant longtemps celle du monde entier, inaugure le vingtième siècle par une série de travaux publics sans précédent pour aucune ville dans l'histoire ancienne ou moderne.

Les grandes agglomérations de peuple ont toutes connu ces états d'activité fébriles qui les ont dotés en quelques années d'embellissements laissés d'habitude à des générations successives ; mais jamais, pas même à l'époque de la reconstruction de Paris sous l'empire, n-t-on vu d'aussi gigantesques travaux que ceux qui se poursuivent présentement à New-York ?

La plus grosse entreprise, naturellement, celle qui a pour objet de doter la ville de moyens de communication facile. Ainsi, par exemple, le tunnel à quatre voies commencé depuis un an représentera à lui seul une dépense de \$35,000,000 et une somme additionnelle de \$8,000,000 quand il aura été prolongé jusqu'à Brooklyn, en passant sous la rivière de l'Est. Les améliorations du même genre préconisées à Manhattan auront pour effet de porter à une cinquantaine de millions la dépense totale, à l'article du tunnel.

Une deuxième entreprise intimement liée de sa nature à la précédente est celle des trois grands ponts qu'on est à construire sur la rivière de l'Est. Le plus spacieux et le plus important des trois, le pont par excellence de la rivière de l'Est, sera bientôt achevé ; il aura coûté avec le prix des terrains expropriés pour les fins de sa construction un peu plus de \$20,000,000. A un mille en aval, tout à côté du vieux pont de Brooklyn, on est à jeter un autre pont suspendu qui mesurera 1,500 pieds de long d'un appui à l'autre ; le coût en sera aussi, avec le prix des terrains expropriés pour les fins de sa construction, d'une vingtaine de millions. Enfin le troisième grand pont, reliant Queens et Manhattan et bâti sur le principe du cantilever ne coûtera pas moins de \$22,000,000 y compris naturellement le prix des terrains expropriés.

En sus de ces trois ponts dignes à tous égards de la métropole américaine, New-York veut se payer le luxe d'un quatrième qui éclipsera tout ce qu'a produit jusqu'à ce jour le génie civil. Il sera construit sur la rivière du Nord avec une distance de 3,100 pieds entre les deux points d'appui et coûtera avec ses approches sur l'une et l'autre rive une soixantaine de millions au moins.

A côté d'entreprises aussi gigantesques, des travaux de quelques millions seulement font piètre figure. Il en est cependant, tels que les deux ponts sur la rivière Harlem d'un coût total de \$3,500,000, qui ne sont pas sans importance comme facilités additionnelles aux moyens de transport. De même en est-il de la construction de certains boulevards tels que celui du Riverside Drive and Park et le grand viaduc au-dessus de la vallée de Manhattan ; ces deux entreprises représenteront une dépense totale de \$1,500,000.

Après les ponts et les tunnels, le service des eaux, c'est-à-dire l'aqueduc ; ce sera de ce chef \$5,000,000 à dépenser sur le réservoir du parc Jérôme, \$6,000,000 sur celui du réservoir Croton et deux ou trois millions additionnels sur différents points de l'aqueduc.

L'embellissement des parcs publics va coûter \$8,500,000 et l'amélioration des rues deux fois autant.

Au chapitre du bâtiment, il nous faut signaler le bureau des archives en voie de construction et qui coûtera \$4,000,000 ; ce sera, au point de vue architectural autant qu'utilitaire, l'un des édifices le plus remarquables qui soient dans le monde. La nouvelle bibliothèque publique, dont les fondations sont déjà sorties de terre, coûtera elle aussi \$4,000,000. Le musée d'histoire naturelle, très grand, couvrant une superficie de quatre ou cinq pâtés de maisons ordinaires, coûtera \$10,000,000 et la nouvelle douane, du côté sud de Bowling Green, \$5,000,000.

Si des travaux de la municipalité nous passons à ceux du gouvernement fédéral nous trouvons un crédit de \$4,500,000 pour l'approfondissement du nouveau chenal Ambrose conduisant du détroit à eau profonde au large de Sandy Hook ; un autre crédit de \$1,500,000 pour l'approfondissement des chenaux au large de Brooklyn. Ce sera dans les uns et les autres un passage facile pour les navires d'un tirant d'eau de quarante pieds. Enfin l'île du Gouverneur va recevoir pour \$250,000 d'embellissements.

La liste des travaux d'initiative privée serait à ne plus finir. Pour n'en signaler que quelques-uns il y a la nouvelle bourse qui va coûter \$2,000,000 ; la chambre de commerce et le bureau maritime \$1,000,000 chacun ; certain magasin à rayons \$3,000,000 et une dizaine d'autres maisons commerciale plus d'un million chacune.

Bref—et ces chiffres ont de quoi donner le vertige—les travaux en cours d'exécution à New-York, actuellement représentent une somme de \$600,000,000 à \$700,000,000.

EN AFRIQUE

Londres, 4 — Le ministère de la guerre a reçu de Pretoria la dépêche suivante de lord Kitchener :

"L'attaque faite pendant la nuit par Delarey contre le camp de Kewitch (l'officier qui commandait la garnison pendant le siège de Kimberley) à Moedvill, le 30 septembre, a été des plus vives. Les Boers étaient au nombre de mille environ, et ce n'est qu'après deux heures d'un combat très sérieux qu'ils ont pu être repoussés.

Je regrette de dire que nos pertes sont sérieuses. Un officier a été tué et un autre si dangereusement blessé qu'il est mort depuis ; onze autres officiers ont été sérieusement blessés et trois légèrement. Parmi les hommes, il y a eu 31 tués, quarante-six blessés sérieusement et 26 six légèrement. Les blessés sont arrivés à Rustenberg, où ils reçoivent les soins que nécessite leur état. Quarante hommes manquent à l'appel.

"On n'a pas reçu de détails complets de l'affaire. Le colonel Kekewich, qui a reçu deux légères blessures, annonce que toutes les troupes se sont bravement défendues.

"Les nouvelles disant que l'ennemi avait éprouvé des pertes énormes dans ses attaques contre les forts d'Itala et de Prospect sont confirmées. On assure que les Boers ont eu deux cents cinquante tués et trois cents blessés.

Un autre message de lord Kitchener dit que les deux canons de l'artillerie capturés à Vlakkfontein ont été repris aux Boers.

Bruxelles, 7.—Le *Petit Bleu* annonce que M. Kruger a envoyé au président Roosevelt une protestation contre l'exportation en Afrique du Sud de chevaux et de mules.

Il dit aussi que l'ex-président n'a jamais songé à envoyer une mission aux Etats-Unis pour solliciter la médiation du gouvernement.

Londres, 8. — Une dépêche de Bloemfontein, dit que, le 29 septembre, à Vidontfontein, un détachement de 137 Anglais avec deux canons a été capturé par les Boers.

Europe

Londres, 6 — Le *Spectator* demande le rappel de Kitchener et le renvoi en Afrique de lord Roberts.

Londres, 5 — Si le taux des dépenses actuelles se maintient, le déficit de l'année sera de près de £70,000,000.

Paris, 7. — *L'Intransigeant* dit savoir que M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, est si malade qu'il sera obligé de passer l'hiver à Nice.

Londres, 5 — L'archevêque de Cantorbéry a proposé un jour d'humiliation, pour le lent succès des armes anglaises en Afrique, et de pénitence pour les péchés de la nation.

Copenhague, 4. — Les journaux annoncent de nouveau, aujourd'hui que le roi Edouard est affecté d'un cancer à la langue et que son état est grave. Ils n'en donnent, cependant, aucune preuve.

François Salson, l'anarchiste de l'attentat commis contre le shah de Perse, pendant qu'il visitait l'exposition, le 2 août 1900, vient de mourir au bagne de Cayenne, Guinée française.

Londres, 5 — Le mariage de Mlle Hélène Morton, fille de l'ancien vice-président des Etats-Unis, avec le comte Bosson de Périgord, fils du duc de Talleyrand, a été célébré aujourd'hui à l'église catholique de Chelsea.

La cérémonie a été superbe et un grand nombre de personnages de marque étaient présents.

Londres, 7.— Une réunion anarchiste a eu lieu ici, hier. M. Kelly, de New-York, a fait une conférence sur l'assassinat de McKinley

Toutes les allusions au *saint* Czolgosz et à son acte *méritoire* ont été acclamées.

Enrico Malatesta était l'un des orateurs. Il a déclaré que l'assassinat du Président était un acte d'héroïsme.

Kelly a prétendu qu'il ne voulait pas justifier l'assassinat, mais l'expliquer.

Londres, 5 — Le *Daily News* base sur les derniers résultats de l'impôt sur le revenu et les dépenses un article prétendant que l'état des finances du gouvernement est tellement grave qu'il peut être nécessaire à un moment donné de convoquer le parlement pour fournir plus d'argent à la guerre. Le *News* calcule que le revenu est très inférieur aux dépenses, ce qui est de beaucoup au-dessus des estimations. Il prévoit de nouveaux emprunts et estime d'une façon générale que l'avenir paraît des plus sombres.

Londres, 4. — Le correspondant du *Times*, à Paris, dit que les Jésuites à la veille de leur départ de France, ont publié un long mémoire dans lequel ils disent qu'ils ne peuvent se soumettre à la loi sur les associations, ni demander l'autorisation, parce que, en le faisant, ils reconnaîtraient l'existence d'un pouvoir supérieur à celui de l'Eglise.

Ce mémoire, ajoute le correspondant, perd beaucoup de son importance quand on se rappelle que la loi a été spécialement dirigée con-

tre les Jésuites et les Passionnistes qui ne pourraient obtenir l'autorisation.

On annonce officiellement que les communautés qui ne demandent pas l'autorisation et ne se disperseront pas seront poursuivies sans délai.

Le roi Edouard VII ne souffre pas d'un cancer à la langue, comme on le dit, mais seulement d'un lumbago.

C'est incommodant, mais on n'en meurt pas.

Le Souverain Pontife, à une des dernières audiences qu'il a accordées, a fait savoir qu'il allait bientôt publier une encyclique sur le rosaire. On sait que depuis longtemps Léon XIII a pris la pieuse de rappeler chaque année, au mois d'octobre, les grandeurs et la puissance de la Vierge Marie. Son insistance à recommander l'efficacité de la prière est remarquable, et il n'y a pas de pontife qui ait si souvent insisté sur ce point capital de la vie chrétienne. Mais parmi toutes les prières, celle qu'il préfère est le rosaire ; il a réorganisé la confrérie de ce nom, a accordé de nouvelles indulgences à la récitation de cette prière, et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour en recommander l'usage fréquent et contenu.

ETATS-UNIS

Boston, 5 — L'Alliance sociale de cette ville, prépare une pétition en faveur de Czolgosz. Son but est de demander au gouverneur de l'Etat de New-York de commuer la peine de mort de Czolgosz en celle des travaux forcés à perpétuité. L'Alliance est une association établie, dit-on, dans le but de discuter les questions sociales.

La pétition est rédigée, mais l'Alliance n'a pas encore recueilli de signatures. En voici un extrait :

"A Benjamin Odell, gouverneur de l'état de New-York.

"Nous avons l'honneur de soumettre à votre appréciation les motifs pour lesquels nous vous demandons de commuer la peine de mort de Czolgosz en celle des travaux forcés à perpétuité. Nous n'agissons pas dans un sentiment de sympathie pour le condamné, nous soutenons encore moins l'anarchie, sous n'importe quelle forme, dont le condamné se dit être l'adepte. Mais nous croyons que la justice, le maintien de la loi et les intérêts les plus importants de la civilisation seraient mieux défendus par cette commutation de peine et en retireraient un plus grand avantage."

La pétition comprend six autres longs paragraphes contre la peine capitale.

Milwaukee, (Wisconsin) 5 — D'après un ordre du commandant des vétérans de la Grande Armée de la République, il est expressément défendu à tous les membres de cette société militaire de prononcer, en n'importe quelle circonstance et en aucun endroit, le nom de l'assassin du président MacKinley. Voici cet ordre du jour : "Notre ami, notre camarade, notre président est tombé sous les coups d'un assassin dont le nom ne devrait jamais être prononcé par un Américain. La carrière de notre camarade William MacKinley a fini, sur cette terre, à Buffalo, le 14 septembre, 1901, à 2 heures et demie de l'après-midi."

Les membres de la Grande Armée de la République ne veulent pas discuter cet ordre ; il sera exécuté comme les autres ordres, sans discussion, car leur association est pour eux une société secrète.

GRANDE VENTE

FERMES, BEURRIERIE FROMAGERIE ET ROULANT.

Landi, le quatorze octobre courant à dix heures de l'avant midi. AU DOMICILE DE J. M. ARCHAMBAULT, concession nord de la paroisse de St-Hyacinthe seront vendus par encau public tous les biens appartenant à ce dernier consistant en ce qui suit :

1o La Beurrierie et Fromagerie, avec tous leurs accessoires, érigée sur les Nos 1116 et 1117 du plan cadastral de la paroisse de St-Hyacinthe.

2o Une terre de quatre arpents et 2 perches par trente, étant les Nos 1116 et 1117 du plan cadastral de la paroisse de St-Hyacinthe, à distraire la dite beurrierie et fromagerie.

3o Une terre en bois au rang de St-François de St. Pie, désignée sous les Nos 205 et 206 de la paroisse de St Pie

4o Deux terres à Ste Madeleine, rang St Simon, formant quatre arpents par trente, désignées sous le No 92 et partie de 95 du plan cadastral.

5o Tous les animaux, instruments aratoires, grains, foin, et tous les meubles de ménage.

Conditions de payment faciles, St-Hyacinthe, 5 Octobre 1901.

J. MOÏS, Cessionnaires.

F. X. A. BOISSEAU.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour appareil de chauffage au magasin militaire, Ottawa" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 18 d'octobre inclusivement, pour fournir et poser un appareil de chauffage au magasin militaire, Ottawa. Les plans et devis pourront être vus au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 4 octobre 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour une jetée à la Pointe-au-Père," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 25 d'octobre, inclusivement, pour la construction d'une jetée à la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, Qué.

Les plans et devis pourront être vus aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec, et de l'ingénieur résident, chambre 411, édifice de la banque des Marchands, rue St. Jacques, Montréal ; au bureau du maître de poste de Rimouski, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de sept mille piastres (\$7,000.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 5 octobre 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

INSIGNES

SUR

RUBANS CELLULOÏD et METAL

POUR

Sociétés Religieuses et de Bienfaisance CERCLES, AMATEURS, ETC., ETC.

S'adresser au BUREAU DE "LA TRIBUNE", ST-HYACINTHE.

La leçon du Négrillon

C'est au pays où les missionnaires apprennent aux nègres à connaître Dieu et la Vierge Marie.

Un négriillon d'une dizaine d'années venait de sortir de la hutte qu'il habitait. Noir, il l'était, de vraie couleur de poêle; ses yeux brillaient comme deux lumières étincelantes; sa figure montrait un enfant intelligent.

Il n'avait fait que peu de pas lorsque, voyant passer un blanc, il va à lui. C'était un soldat de la fière Albion, un Anglais. Ils se saluèrent, et une conversation s'engagea.

Le négriillon avait passé à son cou un scapulaire qu'un missionnaire, à son dernier passage, lui avait donné; il le portait fièrement et ostensiblement.

—Qu'est-ce que tu portes-là? lui demanda l'officier. A quoi peuvent t'être utiles ces deux petits morceaux d'étoffe dont l'un retombe sur ta poitrine? Le Père, en te donnant cela, s'est moqué de toi.

Qu'un protestant tiennent ce langage devant un enfant, et sérieusement, il n'y a rien là qui puisse étonner.

Mais le négriillon ne prit point ces paroles en riant. Sa figure s'illumina par ses yeux qui semblaient lancer des rayons de feu. Il regarda d'abord fixement l'officier, comme pour lui reprocher ses paroles injurieuses.

—Et vous, dit le petit nègre, pourquoi portez-vous ce ruban à la boutonnière de votre habit? A quoi cela peut-il être utile? Le blanc qui vous l'a donné s'est-il moqué de vous? Non. Ce ruban, c'est la marque que vous êtes un bon serviteur de votre reine. Eh bien! ça, en levant son scapulaire, ça c'est la marque que je suis serviteur de la Reine de toutes les reines, de Marie, Mère de Jésus.

L'Anglais, honteux et confus, s'en alla sans demander son reste.

PAS DE MENSONGE

Gascon.—J'ai couru si vite, hier, que par moments je marchais sur mes propres talons!

Marseillais.— Cela n'a rien d'extraordinaire... L'autre jour, ayant appris qu'un de mes amis se trouvait dans le besoin, j'ai couru si vite, en allant lui offrir mes services, que mon ange gardien, incapable de me suivre, me laissa continuer tout seul. Je le trouvai au retour, assis sur une souche et esuyant son front ruisselant de sueur.

Gascon.—Au Canada, il y a parfois plus de six pieds de neige, j'ai vu cela.

Marseillais.—Rien de rare! J'ai vu un pays où il n'y avait rien que de la neige.

Gascon.—Un jour, en Sibérie, je voulus jouer du cor de chasse; mais il faisait si froid, que les sons gelaient dans l'instrument.

Marseillais.—Il m'est arrivé quelque chose de plus curieux au Spitzberg... Après avoir soufflé pendant plus d'une heure dans mon cor sans pouvoir en tirer la moindre fanfare, j'allai m'asseoir près d'un grand feu, que mes camarades entretenaient dans notre cabane sous la glace. Je m'endormis. Tout à coup un bruit formidable me tira de mon sommeil: Les sons emmagasinés dans le cor s'étaient dégelés et l'instrument se vidait, à la colère de mes amis, qui m'envoyèrent à tous les diables.

Gascon.— Le froid peut nous jouer de ces farces-là, mais la chaleur n'en fait pas moins. Au Congo, il faisait si chaud, lors de mon dernier voyage, que mes cheveux, de noirs qu'ils étaient, sont devenus roux.

Marseillais.—Au Sénégal, le soleil avait tellement de force qu'il mit le feu à mon chapeau. Cependant, je me tenais toujours à l'ombre.

Gascon.— Vous parlez du Sénégal... J'ai un oncle là-bas qui est à la tête d'une maison de commerce si importante, qu'on y use douze gallons d'encre par année et qu'il faut deux hommes pour porter un livre de comptes.

Marseillais.— La belle affaire! Chez mon oncle on économise douze gallons d'encre par année en ne mettant pas les points sur les i... Et son livre de comptes est si grand, qu'on prend les petits chars pour aller d'une page à l'autre.

Gascon.—Ce cher oncle! Il possède un navire dont le grand mât est si gros qu'il faut un quart d'heure à un bon marcheur pour en faire le tour.

Marseillais.— Sur le plus petit navire de mon oncle, le grand mât est si gros, que le champion des courses de New-York, parti l'an dernier pour en faire le tour, n'est pas encore revenu.

Gascon.— Je crois que vous exagérez légèrement.

Un cas bizarre.

Une revue anglaise, le *Cornhill Magazine* cite un fait, qui, par son caractère tout à fait exceptionnel, mérite d'être relaté.

Dans un procès sur une question de testament, un témoin fut appelé pour déposer. Entre autres questions se présenta celle-ci: Avez-vous des frères ou sœurs?

Le témoin répondit qu'il avait eu un frère, mais que ce frère était mort depuis 150 ans.

La cour crut à une plaisanterie et se préparait à inviter le témoin à plus de respect, quand celui-ci fournit les preuves de ce qu'il avançait. Le fait était parfaitement exact. Le père du témoin s'était marié à 19 ans et avait eu aussitôt un fils qui mourut la même année, ainsi que sa mère. Le père resta veuf jusqu'à l'âge de 75 ans; il se remaria et eut un second fils qui était le témoin. Et celui-ci avait, au moment où il témoignait, 94 ans. Or, ajoutez 94 à 56 (différence entre 75 et 19, âges des deux mariages) et vous avez exactement 150. Le témoin avait bien eu un frère qui était mort 150 ans auparavant.

Rien à faire pour l'autre.

La dame (visitant l'atelier d'un artiste)— Quelles belles peintures! je suppose que c'est vous qui lui aidez.

L'apprenti.—Oui, madame; c'est moi qui ajuste les canevas, nettoie ses pinceaux, prépare les couleurs, fais ses commissions; lui, n'a qu'à étendre la peinture sur la toile.

A vendre

Voitures et corbillards à très bas prix.

JOS. CORMIER
coin des rues Piété et Williams,
St-Hyacinthe
Tell. 173

Terre à vendre

A St-Ephrem d'Upton, appartenant aux héritiers Armstrong, de 5 arpents sur 20, dont 70 en culture, le reste en bois debout, avec une maison et grange sus construite, à dix arpents du village d'Upton.

Conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser au sousigné, au village d'Upton.

P. FAFARD, N. P.

A louer

Une boutique de forge avec tous les outils nécessaires, aussi une maison sur le même terrain. Possession immédiate ou à l'automne. Conditions faciles.

S'adresser à
J. M. Palardy
274 rue Girouard
St-Hyacinthe

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. RUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions
Commerciales
de
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPECIALITE:

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop.

Le Clavigraph Underwood



Écriture Visible,
Vitesse sans Égale.
Alignement Parfait.
"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.
En vente au Bureau de La Tribune,

ENGINS ET BOUILLOIRES

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à
A. DENIS,
"LA TRIBUNE"
Ager pour le district de St-Hyacinthe.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIES
Mouleurs, Plinthes, Etc.,
AUSI

BOIS DE SCIAGE.

Séchés à la vapeur, préparés et brut
Bois de Charpente et Bardeaux,
Blanchissage, Embouvetage
Sciage.

Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie.

Coin des rues...
St-Joseph et St-Antoine

St-Hyacinthe

LA COMPAGNIE

C. A. HAMEL

MAGNINISTE

ENGINS, FOUILLOIRES et MACHINES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR

ST-HYACINTHE

Embaumement

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.

M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires, et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur, soit à la ville, soit à la campagne.

Ses prix sont des plus modiques.

MIEL

Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St-Hyacinthe.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU

AVOCATS
11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE

AVOCATS,
167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET,

NOTAIRES
18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

BERNIER, MORIN & BORDUAS,

NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure,
169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

P A MESSIER

Avocat
14 Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

J. O. BEAUREGARD,

AVOCAT
9 Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

L. E. MOREL,

De la maison CASAVANT FRERES,
ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix: \$1.50
ADRESSE: Hotel Ottawa Tel. 48.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS
CARTES DE VISITE
AU BUREAU DE....

LA TRIBUNE

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES
REVUE MENSUELLE
publiée par
LES PÈRES DOMINICAINS
du Convent de Saint-Hyacinthe.
(32 pages avec illustrations)
ABONNEMENT - - \$1.00 PAR AN

Alp. Poirier

Commerçant de Foin
St-Hilaire, Qué.

M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St-Hyacinthe, où les cultivateurs peuvent le rencontrer le samedi - i. a. c.

L. N. TRUDEAU.

DENTISTE,
102 Rue MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes traités sur commandes. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Ecole Commerciale Pratique

DU
Professeur B. Lalime,
Place du Marché.
Au-dessus du Magasin M. O. David & Cie,
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondance sollicitée.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale
ST-HYACINTHE.

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, COLD CHAMPAGNE, Etc.,

En Ville

Le Club Indépendant

Ce club aura désormais ses réunions au numéro 109, rue Cascades, dans la maison occupée autrefois par M. B. Bélauger, cordonnier.

Assermenté

M. Paul Wingender continuera encore à servir comme constable provincial de la province de Québec. Il a été de nouveau assermenté, dernièrement, pour un an.

De retour

Il nous fait plaisir d'annoncer que le R. P. Delau, dominicain, qui a passé 5 ans à Jérusalem, Palestine, est de retour à St-Hyacinthe depuis jeudi dernier. Il restera ici, en qualité de professeur, au couvent de son Ordre.

Poteaux

L'affaire des poteaux de M. l'échevin Authier a été classée, vendredi dernier, au Conseil de Ville. Ces poteaux, qui seront désormais célèbres, pour avoir beaucoup fait parler d'eux, ne seront pas déplacés. Ce qu'il y en a eu du grabuge à ce propos!

Victoire pour M. Authier.

Hotel Windsor

Un chef français vient de prendre charge de la cuisine à l'Hotel Windsor. C'est dire que les hôtes y trouveront une table de première classe. Ajoutez à cela le bon ordre qui règne dans tout l'établissement et vous avez une maison des plus recommandables.

Mort d'une Religieuse

Au Couvent de la Présentation de Marie est décédée, le 5 du courant, Marie-Elizabeth-Thais Rivard en religion Sœur Marie St-Antoine, assistante-provinciale; elle était âgée de 60 ans, 2 mois, et comptait 36 ans de vie religieuse.

La vénérée défunte laisse de profonds regrets à tous ceux qui l'ont connue, surtout à sa chère Communauté.

Changements Ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, ont été nommés :

Révd C. H. Tétréau, qui était à Iberville depuis la maladie de M. le chanoine St-Georges, vicaire à Sorel.

Révd N. Tanguay, de Belœil, vicaire à Iberville.

Révd L. L. Dupré, de Belœil, chapelain des RR. FF. Maristes, de cette ville, en remplacement du Révd J. L. Marcocelles.

Révd J. N. C. Maynard, de St-Alexandre, vicaire à Belœil.

Garde Salaberry

Sur une invitation spéciale de M. le curé Senécal, la Garde Indépendante Salaberry, accompagnée d'un corps de clairons et de tambours, j'est allée, dimanche dernier, assister à la messe à St-Thomas d'Aquin.

Après la messe, il y eut la procession du Rosaire et la Garde escorta la statue de la T. Ste Vierge. Puis, eut lieu un salut solennel chanté par le chœur de chant de St-Thomas, aidé de quelques jeunes gens de St-Hyacinthe. A la bénédiction du T. S. Sacrement, la Garde fit le *Salut à Dieu*, le plus beau mouvement militaire que les soldats puissent exécuter.

Nos militaires furent ensuite reçus par M. le Curé et par plusieurs de ses paroissiens. Tous tinrent à honneur de leur faire une belle réception.

A trois heures, ils étaient de retour à la ville, bien satisfaits de leur excursion.

Examens

Mercredi, ont eu lieu, à l'évêché et au séminaire, les examens annuels de théologie pour les jeunes prêtres du diocèse.

Environ 35 sujets se sont présentés.

Service

Mercredi, à 8 heures, a été chanté, à la cathédrale, un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. le grand-vicaire Gravel.

C'est M. le chanoine C. A. Beaudry qui officiait.

Un bon nombre de prêtres y assistaient.

Passage du Duc d'York

On sait que le Duc et la Duchesse d'York doivent passer à St-Hyacinthe, mercredi prochain, le 16 courant, en route pour Sherbrooke. Ils passeront ici vers une heure de l'après-midi.

A cette occasion, les citoyens de St-Hyacinthe auraient aimé à présenter une adresse à Leurs Altesses, mais la chose est impossible, comme en font foi les télégrammes ci-dessous qui ont été échangés entre l'Hon. M. Bernier et le major Maud.

St-Hyacinthe, 5 Oct. 1901.

Major Maud,
Bâtisse du gouvernement,
Ottawa.

Les citoyens de la Cité de St-Hyacinthe désirent présenter une adresse à Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Cornwall et d'York, lors de leur passage pour Sherbrooke, via le Grand Tronc. Serait-il possible de faire des arrangements aux fins de condescendre à leurs désirs.

M. E. BERNIER,

Ministre du Revenu de l'Intérieur.

RÉPONSE

Régina, T. N. O., 5 Oct. 1901.

Hon. M. E. Bernier,
Cité de St-Hyacinthe.

Son Altesse Royale désire que je transmette ses remerciements aux citoyens de St-Hyacinthe, et il exprime son regret que, vu la grande étendue du Dominion et le nombre des adresses qui lui seront présentées, il ne lui soit pas possible d'en recevoir à aucun autre endroit qu'à ceux déjà fixés, au nombre desquels est Sherbrooke.

MAJOR MAUD.

Les autorités du G. T. R. fourniront tout ce qui sera nécessaire pour décorer la gare.

Pèlerinages

Il y a eu plusieurs pèlerinages, cette semaine, à Notre-Dame du Rosaire.

Les élèves de nos différentes maisons d'éducation sont allés, aux jours qui leur étaient assignés, rendre hommage à la Reine du Rosaire.

Voici dans quel ordre ont eu lieu ces pèlerinages.

Mardi, les élèves de l'académie St-Joseph et des écoles de la paroisse Notre-Dame.

Mercredi, les élèves du couvent de la Présentation.

Jeudi, les élèves du séminaire.

Vendredi, les élèves de l'académie Girouard.

Dimanche prochain, il viendra à Notre-Dame du Rosaire un autre grand pèlerinage, de Montréal, organisé par le Révd M. Brais, P.S.S., de la paroisse Notre-Dame.

On compte sur la présence d'environ 800 pèlerins.

Espérons que les citoyens de la métropole qui nous visiteront, dimanche, conserveront une impression favorable de notre ville et de ses habitants.

Pour avoir une Etoffe à Robes nouvelle, un Manteau, une Collette ou autres nouveaux de la saison, visitez le magasin de

BERGERON & SICOTTE.

Anniversaire

L'Echo de Montmagny est entré dans sa huitième année

Tous nos compliments au confrère.

Personnel

M. Cadieux, de la maison Cadieux & Dérome, libraires, de Montréal, était à St-Hyacinthe, mardi.

— M. H. T. Chalifoux, manufacturier, est parti mardi soir pour aller visiter l'exposition de Buffalo.

De l'or! De l'or!

Un individu est venu, paraît-il, laver du sable aurifère, mardi, en face de la manufacture de M. F. X. Bertrand.

Certains croient que ce sable a été trouvé dans les environs de notre ville et que l'individu s'est rendu ici pour l'essayer, afin de ne pas attirer l'attention sur l'endroit où il l'a découvert.

Installation

La cérémonie d'installation du Révd M. J. C. Bernard, curé de Sorel, comme chanoine titulaire, et du Révd M. P. LaRochelle, curé de St-Dominique, comme chanoine honoraire, a eu lieu, mardi, à la cathédrale.

Sa Grandeur, Mgr Decelles était présent au trône, assisté des Révds chanoines A. O'Donnell et J. B. Michon, curé de St-Denis.

Il y eut messe solennelle chantée par le Révd M. O. Leduc, curé de St-Robert, assisté, comme diacre et sous-diacre, des Révds MM. Bouvier, curé d'Acton-Vale, et J. B. A. Allaire, de St-Hyacinthe.

Le Chapitre des chanoines assistait au complet.

Fête du Rosaire

La fête de Notre-Dame du Rosaire a été célébrée, dimanche dernier, dans nos différentes églises. C'est à Notre-Dame qu'elle a eu le plus d'éclat.

Il y eut messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr Decelles, assisté de M. le chanoine O'Donnell, comme prêtre-assistant, et des RR. PP. Gonthier et Béliveau, comme diacres d'honneur. MM. les abbés C. Savoie et E. Gervais, du Séminaire, servaient comme diacre et sous-diacre d'office. Les cérémonies étaient sous la direction de M. l'abbé A. M. Daoust.

Le R. P. Béchet fit le sermon de circonstance. Inutile de dire qu'il a été éloquent, ce serait blesser la modestie de l'humble religieux; ceux qui l'ont entendu savent d'ailleurs à quoi s'en tenir. Il convient mieux de dire que son talent de persuasion a dû produire d'heureux fruits en faisant aimer davantage la dévotion du rosaire.

Un chœur de chant spécial, sous la direction de M. Samuel Casavant, chanta la messe en *La bémol*, de Th. Dubois. Les solistes furent M. et Mme H. A. Beuregard et Mlle Blanche Benoit.

A l'offertoire, le chœur chanta un cantique, en quatre parties, intitulé *Prière à Marie*, de Gounod.

Après l'élévation, un *Ave verum*, de Gounod, fut également bien exécuté.

Comme le mauvais état des chemins empêchait la procession dans les rues, on la fit, l'après-midi, dans le parterre de l'église Notre-Dame. Une foule immense y assistait.

Le soir, à 7 heures, il y eut, à Notre-Dame, un salut solennel du T. S. Sacrement. On fit encore la procession du Rosaire, dans l'église, et le R. P. Rondot prononça un magnifique sermon sur la fête du jour.

Une affluence considérable de personnes ont fait, durant toute la journée, les visites prescrites pour gagner les indulgences de la Portioncule.

Dépenses d'élections

M. L. J. Desjardins, greffier de la Couronne de la Chancellerie de Québec, était à St-Hyacinthe, ces jours derniers. Il est venu rencontrer M. Jos. Nault, officier-rapporteur, aux dernières élections, pour aviser aux moyens de réduire les dépenses d'élections.

Ce monsieur doit entrer en communication avec tous les officiers-rapporteurs des dernières élections relativement à ce sujet.

Nous applaudissons à cette mesure prise par le gouvernement. Il y a certes matière à économie dans le mode actuel de nos élections.

L'élection de Bagot

La contestation de l'élection du député de Bagot tombe à l'eau. La pétition de M. Adéard Lajoie, de Ste-Rosalie, demandant l'annulation de l'élection de M. J. E. Marcile, député de Bagot, a été renvoyée lundi, à la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe, par l'Hon. juge Tellier.

La contre-pétition de M. Marcile contre M. L. O. Taillon, a également été renvoyée, les parties n'ayant pas procédé dans les délais voulus par la loi.

M. Marcile reste donc le député de Bagot.

M. J. B. Blanchet, avocat, représentait le député de Bagot.

Fête de M. le Supérieur

Lundi soir, avait lieu au séminaire, une jolie séance littéraire et musicale, à l'occasion de la fête patronale de M. le chanoine J. R. Ouellet, supérieur.

L'ouverture se fit par un morceau de fanfare. Puis eut lieu la lecture de l'adresse des élèves à M. le Supérieur, par M. Ernest Lafortune. Réponse de M. le Supérieur. L'orchestre exécuta ensuite "Mon Rêve," de Waldeufel.

Suivit une petite pièce intitulée: "Une soirée chez Auguste" ou "L'Approche de Dieu," par Mgr Baunard, œuvre tout à fait classique, comme on peut s'en convaincre par les noms des personnages qui y figuraient: César-Auguste, A. Benoit; Mécène, N. Sansoucy; Agrippa, Alph. Archambault; Horace, Nap. Archambault; Virgile, D. Lavigne; Properec, G. Lapiere; Ovide, E. Bousquet; Tite-Live, V. Primeau; Pollion, Jos. Salvail; Hérode, Jos. Perrault.

La fin de la séance fut marquée par le magnifique chant patriotique de M. C. Lavallée, "O Canada," exécuté par l'Orphéon.

Sa Grandeur Mgr Decelles était présent ainsi qu'un grand nombre de prêtres et quelques anciens élèves laïques.

Le lendemain fut grand congé, mot qui a le don de charmer l'oreille des écoliers. C'était double fête, celle de M. le Supérieur et le jour des courses, annoncé longtemps d'avance par la traditionnelle proclamation des organisateurs. Elles eurent lieu dans l'après-midi et tous ceux qui avaient donné leur nom y prirent part.

Après cette joute suivit un excellent goûter, où ceux qui avaient été vaincus aux courses s'efforcèrent de sortir vainqueurs.

La distribution des prix aux vainqueurs des courses, eut lieu après souper.

LA TRIBUNE offre ses hommages à M. le Supérieur du Séminaire, à l'occasion de sa fête.

A louer

Le logis occupé par M. J. O. Beuregard, avocat, coin des rues Dessaulles et Rosalie, ayant vue sur le Parc. Huit appartements salle de bains, etc.

Possession à la St-Michel prochaine.

S'adresser au

RÉVD C. A. BEAUDRY,

Procureur,

Evêché.

j. a. c.

Le plus grand assortiment de Tapis, Prêlarts, Damas, Rideaux est au magasin de

BERGERON & SICOTTE.

Accident

M. Bazile Boucard, menuisier, de cette ville, a fait une chute, mercredi midi. Il était à travailler sur une avant-couverture, à la "Canadian Woollen Mill," quand une pièce de bois, qui était pourrie, céda sous son poids; il fut précipité par terre d'une hauteur de 15 pds.

Le médecin constata qu'il s'était démis le pied gauche.

Etats-Unis vs Manitoba

Les difficultés qui existent, depuis quelque temps, à la "Canadian Woollen Mill Co," ont produit un effet dommageable sur la population de St-Hyacinthe. Déjà plusieurs familles ouvrières nous ont laissés pour prendre le chemin des Etats-Unis, croyant mieux faire là-bas.

Nous ne voulons pas être prophète de malheurs, mais il est tout probable que plusieurs regretteront le Canada quand ils auront dépassé la frontière américaine. Le champ est vaste, il est vrai, mais aussi les ouvriers y sont en grand nombre, il y en a même à rien faire, et d'après ce que nous entendons dire, la situation n'est pas des plus encourageantes. Sans compter que la vie y est très chère.

Concitoyens et compatriotes, est-il vrai que le Canada, votre patrie, ne peut vous donner le pain nécessaire à votre existence? non, mille fois non. Nous dirons même, qu'avec du courage et de la bonne volonté, vous pouvez y vivre mieux que vous ne le ferez aux Etats-Unis.

Mais, direz-vous, comment allons-nous vivre, si nous n'avons pas d'ouvrage? Si vous n'avez pas d'ouvrage à St-Hyacinthe, vous pouvez en avoir ailleurs. Pourquoi ne changeriez-vous pas votre condition d'ouvriers de manufacture contre celle de cultivateurs, qui est beaucoup plus enviable et plus indépendante? Pourquoi, au lieu de vous expatrier, n'allez-vous pas vous établir au Manitoba, où règne la plus grande prospérité dans la classe agricole? Il y a là assez de belles terres, à vendre à des conditions très avantageuses, pour que tous ceux qui veulent y aller chercher leur vie la trouvent facilement.

Donc, si pour une raison ou pour une autre, il nous faut partir, n'allons pas aux Etats Unis, mais dirigeons nous vers le Manitoba.

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.

S'adresser à
MÉDÉRIC ALLARD,
St-Louis de Bonsecours.

Maison à vendre

Au village St-Joseph, près de la gare du Pacifique, voisin de M. Alf. McIntyre, un emplacement d'environ 1/2 arpent, avec maison, écurie, hangars, etc.

Aussi: un autre emplacement d'environ un arpent, avec maison de 24 x 30.

Conditions faciles.

S'adresser à
GÉDÉON GUERTIN,
Village St-Joseph,
St-Hyacinthe.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE,
le 4 Octobre 1901.

M. l'abbé Fabien Perreault, ancien curé de Sainte-Geneviève, décédé aujourd'hui, à Montréal, était membre de la société d'une messe, — section provinciale.

Par ordre,

P.-Z. DECELLES,

Secrétaire.

Conseil de Ville

4 Octobre 1901.

Le Conseil était au complet.
Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.
Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de M. Lemieux, par laquelle il est défendu, sous peine d'une amende de \$5 à \$10, de se servir d'instruments contondants pour enlever la glace sur les trottoirs en granolite, d'y répandre du sel ou d'autres compositions de nature à les détériorer et de les déblayer jusqu'à plus de trois pouces de la surface; il est aussi ordonné, par le présent règlement, de répandre du bran de scie sur les trottoirs afin de prévenir les chutes.
M. A. Desautels, du corps de Police, offre sa démission, à cause de la modicité de son salaire.
Sur proposition de M. Gervais, secondé par M. Lemieux, cette démission est acceptée à l'unanimité.
Conformément à l'avis donné à la dernière séance, M. Lemieux propose, appuyé par M. Duclous, qu'ordre soit donné au comité des marchés d'enlever les poteaux que M. Authier a fait poser dernièrement près des portes latérales du marché centre. Cette motion est mise aux voix.
Ont voté pour: MM. Duclous, Lemieux, Gervais, et Perrault.—4.
Contre: MM. Brodeur, Chenette Dumaine, Authier, Gemme, et Clapin.—6.
La motion est rejetée.
Le Trésorier soumet au Conseil un état des travaux extraordinaires exécutés, cette année, pour lesquels on n'a pas voté de crédits:
Aquaduc.—Posage et extension de conduits à l'eau, rue Girouard, de la rue Bourdages à la rue St-Michel, et de là à la rue Cascades, \$5,782.05
Département des chemins. Egoûts permanents:
Rue Bourdages..... \$3,000
Rue Laframboise..... 1,500
Rue Concorde et ailleurs... 800
Trottoirs en granolite, rue Cascades..... 2,500
Trottoirs en pierres..... 2,500
\$10,300
Il est résolu que le Conseil fasse un emprunt, au taux de 5% par an, pour couvrir les frais de ces travaux extraordinaires. M. Lemieux propose, secondé par M. Chenette, que le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer tous les actes ou papiers nécessaires à cette fin.
Adopté.
Offres de services pour remplir la charge de M. A. Desautels, comme collecteur des taxes de l'aquaduc et pour celle de chauffeur à l'aquaduc. Renvoyées au Conseil en comité.
Les comptes présentés sont tous approuvés.
La dernière partie de la séance a été très mouvementée.
Deux offres de services furent présentées par MM. P. Bernard et E. Cordeau, comme gardiens de la pesée du Q. S. R.
M. Lemieux demande à M. Authier si le gardien actuel de cette pesée est marié et quel est son âge.
M. Authier répond qu'il ne tient pas le registre des employés de la municipalité; mais il sait que ce gardien donne satisfaction.
M. Lemieux déclare au Conseil que ce gardien est un jeune homme de 14 ans, et il veut le faire remplacer par M. P. Bernard, un de ses électeurs. Il propose, par conséquent, que ce monsieur soit engagé.
M. Gervais seconde sa motion.
M. Duclous dit qu'il ne voit pas de raison pour déplacer le gardien actuel, puisqu'on n'a pas de plainte contre lui.
M. Lemieux pose alors une autre question à M. Authier et demande

qui est responsable de la pesée. Ce dernier lui dit que c'est le père du jeune homme, M. Pierre St-Onge.
Sur ce, M. Lemieux retire sa motion. Puis il fait une charge formidable contre le Conseil, pour avoir laissé passer, en avril dernier, un compte d'un charretier qui n'a pas de licence, M. Eug. Dion. Le Conseil, dit-il, n'examine pas assez les comptes.
M. Duclous est de son avis.
M. Lemieux revient encore à M. Authier et lui demande quel est ce M. Dion, qu'il a employé lui-même, au nom de la municipalité?...
Pas de réponse.
M. Lemieux continue et dit que ce M. Dion est le fils adoptif de M. Authier, qu'il accuse d'avoir obtenu de l'argent de la ville, sous de faux prétextes.
M. Authier se lève tout indigné et demande à M. Lemieux s'il a payé les rouleaux et la broche à clôturer qu'il a achetés de la ville.
M. Lemieux avoue qu'il ne les a pas encore payés, mais il est prêt à le faire dès qu'on lui enverra son compte.
M. Duclous intervient et s'en prend lui aussi à M. Authier qui l'a accusé, à la dernière séance, d'avoir menti effrontément. Il est prêt à prouver que ce qu'il avançait est vrai. Savoir: que, il y a quelque temps, lorsqu'un officier de la ville, chargé de tenir le temps des employés, est allé voir M. Authier pour lui demander d'inscrire dans son cahier le temps des hommes qui travaillaient pour le comité des chemins, celui-ci lui a répondu qu'il tiendrait lui-même le temps de ses hommes.
M. Authier ne répond rien à cette assertion.
La discussion fut très violente et à un moment donné, deux échevins, échauffés par la discussion, s'adressaient mutuellement la parole en même temps, de toute la force de leurs poumons; de sorte que ce fut pendant une minute, un brouhaha de verbiage à n'y rien comprendre.
M. le Maire dut intervenir pour faire cesser la discussion qui devenait oiseuse.
Le Conseil s'ajourne en comité, immédiatement après la séance, et à vendredi, le 11 octobre, en séance régulière, aux lieux ordinaires, à 7 heures et demie, p. m.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLENE, 10. — Laissons là nos courses pour une halte d'une heure afin de rendre compte de l'intéressante veillée à laquelle nous avons assisté à St-Hilaire, dimanche soir, sur une invitation amicale.
Le temps s'était fait maussade dans la matinée dominicale: les chemins gâtés par la pluie de la veille allaient empêcher de nombreux paroissiens de jouir du joli spectacle offert par les vues du professeur Buell. Tout de même, quelques deux cents personnes ont pu voyager par l'illusion d'optique à travers la vieille Europe visitant d'abord les lieux intéressants de Rome et autres villes célèbres de l'Italie.
Se dirigeant au nord par la Suisse et le Rhin on fit halte à Cologne pour y admirer sa cathédrale superbe et, de là, sans secousse, l'on se trouva à Moscou et St-Petersbourg pour y voir les chefs-d'œuvres des Russes. Ramenés à Rouen et à Rheims sans y avoir subi les dangers encourus par le Tsar qui vient de fréquenter ces parages, nous fûmes bientôt transportés à Paris, la ville merveilleuse. Après avoir vu, de nos yeux, ses palais, ses monuments, la tour Eiffel et les arcs de triomphe, on se rendit aux Tuilleries tout comme au temps où le grand empereur en foulait les

dalles, les corridors et les féériques salons. Pour ne pas nous exposer à être trop éblouis de ce luxe splendide, le professeur eut vite fait la traversée de la Manche, puis de nous emmener contempler les splendides proportions de l'abbaye de Westminster. L'instant d'après, nous visitâmes les côtes de la Verte Irlande, la belle capitale de l'Ecosse et—vogue la galère—en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, nous avons traversé l'Atlantique pour nous trouver en compagnie de pêcheurs de morue, chez les Terre-neuviens.
Après avoir traversé les beaux lacs Bras d'Or, visiter Halifax, St-Jean, N. B., Truro et Moncton, nous suivons l'Intercolonial pour nous retrouver dans St-Hilaire même où l'on se plût à applaudir à l'apparition des portraits de famille.
A tour de rôle parurent sur la toile les portraits des honorables Ouimet, Brodeur, Sir John MacDonald, Sir Wilfrid Laurier, le cardinal Taschereau, NN. SS. Moreau, Decelles, Bruchési, etc., pour finir, celui de M. le curé Charbonneau.
Mlle Jeanne Ouimet rendit avec le talent qu'on lui connaît Les Rameaux, de Faure; Mlles Martin et Brunet chantèrent aussi avec grand succès.
Mlle C. Martin accompagnait à l'orgue.
Après avoir exhibé les principales vues du pittoresque Québec, celles non moins riches que présente Montréal, l'on fût à même d'admirer Prince Arthur, sur le lac Supérieur, Winnipeg, l'Ouest Canadien et nombres d'endroits des Montagnes Rocheuses. Les binettes des chefs sauvages furent aussi exhibées de même qu'une vue des pêcheurs de saumon sur la rivière Fraser.
Un excellent morceau d'orgue marqua la fin de cette instructive soirée laquelle eut été complète, selon nous, si une vue de la belle Montagne de Belœil eut eu sa place au programme. Nulle part ailleurs, dans ce pays, la nature est plus belle qu'à cet endroit du Richelieu. Qu'on se place en observation au Pont de Belœil ou dans le village, qu'on en parcourt la campagne ou qu'on grimpe aux flancs escarpés de la Montagne, qu'on vogue silencieux sur le lac azuré ou sur les ondes douces de la rivière apparaissant comme un ruban argenté, lorsqu'on est au plus haut promontoire, il y a là un riche tableau, si surtout on le brosse au temps de la feuillée quand les premières gelées de l'automne ont donné mille couleurs aux arbres parmi lesquels domine l'érable, emblème de notre nationalité.
M. Buell donnera bientôt une représentation à Belœil; souhaitons qu'il ait su au préalable se munir d'une vue de cette place qui ne fera que rendre ses exhibitions plus intéressantes.
Encore quelques lignes et nous reprendrons nos courses interrompues: Il est fortement question au Conseil de St-Hilaire de mettre sous le contrôle du dit Conseil tous les chemins de la paroisse. Une taxe spéciale serait prélevée d'après l'évaluation des francs tenanciers et ce système, dit-on, assurerait un meilleur entretien des chemins qui seraient sous les soins d'un seul homme, par rang. Ce système prévaut dans les Cantons de l'Est, et c'est dans cette partie de la province qu'on reconnaît trouver les meilleurs chemins. Voilà donc un plan qui mérite d'être étudié. S'il est reconnu supérieur aux autres méthodes, pourquoi ne serait-il pas adopté partout?
Que MM. les Conseillers de toutes les paroisses du district aient les yeux ouverts pour l'amélioration si désirable de nos chemins.
GUSTAVE.

UPTON, 9.—Grande réjouissance, lundi, à notre petit Collège. Les élèves avaient obtenu de leur Supérieur, le congé du mois, chose qui paraît-il doit se renouveler encore. Aussi une vingtaine de pensionnaires prenaient-ils les chars pour faire une courte, mais agréable visite à leurs parents de St-Hyacinthe ou de Montréal.
Le soir, ils nous revenaient enchantés de leur petite sortie et paraissaient tous disposés à recommencer encore avec plus d'ardeur.
—Ce soir, notre charmant vicair, le Révd M. Loïselle, partait pour St-Valérien où il doit rester pendant le temps des Quarante-Heures.
Toronto, 10. — Le duc et la duchesse d'York sont arrivés à Toronto, à deux heures, cet après-midi.
Une dépêche d'Ottawa annonce que M. J. A. C. Madore, député d'Hochelega, a accepté la position de juge en chef des Territoires du Nord-Ouest, à la place de feu le juge Rouleau.
Les recettes du gouvernement fédéral, pour les trois premiers mois de l'année fiscale, et déduisant du fait des douanes, ont été de \$8,035,094, soit un demi million de plus que pour les trois premiers mois de l'an dernier. Pour le mois de septembre seul, l'augmentation a été de \$282,810.
Un immense choix de Flanelletes, Comfortables, Couvertes de laine et Flanelles chez
BERGERON & SICOTTE.
DECES
A Notre-Dame de St-Hyacinthe, le 4 courant, à l'âge de 16 ans, Noëlla Raymond, fille de feu Noé Raymond, chevalier de l'Ordre de Pie IX.
Les funérailles ont eu lieu mardi, le 8 courant, à l'église Notre-Dame.
La levée du corps fut faite par le Révd M. Lafond, du Séminaire, et le service chanté par le R. P. Rondot.
Les porteurs étaient les quatre frères de la défunte, MM. Remi, Sabin, Charles et Félix Raymond.
Le deuil était conduit par MM. Wm et Alphonse Raymond, frère et oncle de la défunte, Dr G. Turcot, médecin de la famille; J. C. et Jacques Cartier, de St-Antoine, cousins; une foule d'autres parents et amis suivaient le cortège.
Un grand nombre de couronnes de messes, de bouquets spirituels et de fleurs naturelles ont été envoyés par des parents et des amis de la famille.
A St-Ephrem d'Upton, samedi, le 5 courant, est décédé le vénérable père de M. le curé E. Lessard, à l'âge de 84 ans.
Les funérailles ont eu lieu mardi, à St-Ephrem d'Upton.
Le deuil était conduit par les fils et petits-fils du défunt. Au chœur on remarquait les Révds MM. Lessard, Côté, curé de St-Valérien; Bertrand, curé de St-Liboire; Desnoyers, curé de St-Théodore; Loïselle, vicair de la paroisse, et Savoie, professeur au Séminaire.
Le chœur de chant, aidé du gracieux concours de M. Morel, organiste de St-Liboire, a exécuté quelques morceaux de chants appropriés à la circonstance et qui ont été très appréciés.
La population presque entière avait tenu à honneur d'être présente à ce service, tant pour honorer la mémoire de ce vénérable vieillard que pour montrer la part qu'elle prend aux douleurs qu'éprouvent son zélé pasteur.

CANADA

Montréal. — Le lieutenant-colonel J. A. Strathy, des Ecosais Royaux, est décédé lundi matin, à sa villa *Amherst*, Côte des Neiges.
Montréal.—M. l'abbé Fabien Perrault, ancien curé de Ste-Geneviève est mort vendredi matin, à la résidence des prêtres, au Bon Pasteur, à l'âge de 71 ans.
Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédrale.
Sorel.—Dimanche dernier, après leur assemblée régulière, les Dames de Charité ont présenté une adresse à M. le curé Bernard et lui ont ensuite présenté en cadeau une magnifique soutane de chanoine.
Les Enfants de Marie lui ont donné le ceinturon, et les Révdes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, l'anneau.
London, Ont., 4.—Les jurés qui ont entendu le procès de Gerald Sifton, accusé de parricide, n'ont pu s'accorder pour prononcer leur verdict. C'est ce qu'ils ont déclaré après six heures de délibération. Neuf d'entre eux s'étaient prononcés pour et trois contre la condamnation de l'accusé.
Sifton subira un nouveau procès aux assises d'hiver.
Montréal. — On dit que la mère du géant Beaupré est âgée seulement de 38 ans, et a été mère de 28 enfants dont 6 sont vivants. Un de ses frères, qui n'est âgé que d'une dizaine d'années, mesure environ 6 pieds. En voilà un qui promet de surpasser son grand frère Edouard.
En compagnie de son gérant, il visitera Québec, Sherbrooke, Sorel, St-Hyacinthe et les principaux endroits de la province.
Sorel, 7.—Les granges, écuries et toutes les dépendances de la maison de Mme J. A. Dorion, de St-Ours, veuve de l'ancien conseiller législatif, ont été détruites par le feu, vendredi soir. Les machines agricoles, un grand nombre de voitures et toute la récolte de l'année ont été détruites. Le feu s'est ensuite communiqué chez M. Raby et a détruit une autre grange pleine de grains.
Mme Dorion perd environ \$3,000 et les pertes chez M. Raby s'élèveront à \$1,000.
Assurances totales, \$1,000.
On croit que le feu a été mis par quelque vagabond.
Granby, 3. — L'enquête préliminaire dans la cause du Roi contre Ludger Charbonneau, accusé d'avoir causé la mort de Joseph Des-coteaux, a été reprise, hier soir, à 8.30 hrs, devant les juges de paix Sevrage et Lincoln. Maître Charley Nothing, de Waterloo, était l'avocat de la Couronne, avec M. Louis Paré, comme assistant, tandis que Mes Philippe Demers et J. C. McCorkill, conseiller législatif, représentaient les intérêts de l'accusé.
Lorsqu'après l'audition de quelques témoins, la Couronne déclara sa preuve terminée, les témoignages de l'enquête furent soumis à l'appréciation des juges de paix.
L'accusé Charbonneau déclara n'avoir rien à dire.
M. Savage rendit sur le champ la décision de la cour. Il annonça que Ludger Charbonneau devra subir son procès aux prochaines assises criminelles, devant la Cour du Banc du Roi, pour le district de Bedford.
Le prochain terme de la Cour s'ouvrira le 7 courant. Le siège du tribunal est à Sweetsburg.

Robert Sloan a été enterré vivant sous trois pieds de terre à Westboro, banlieue d'Ottawa. Sloan fut retiré de sa terrible position un quart d'heure plus tard, mais il était mort.

Nicolet.—Sa Grandeur Mgr Gravel doit partir ces jours-ci pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis, dans l'intérêt de sa santé, qui laisse toujours à désirer.

Sa Grandeur sera accompagnée du Très Révérend M. Thibaudier, V. G.

Ottawa.—Le chef de police croit que l'individu arrêté par la police d'Ogdensburg, est bien Landey, le même qui a personifié M. Boudreault, secrétaire de M. Laurier, aux Chutes Niagara, l'an dernier, et qui, il y a quinze jours, a soustrait \$75 à la femme de Ferdinand Lemieux, sous le faux prétexte qu'il allait obtenir son élargissement. L'individu se faisait passer pour un constable de la Puissance quand il fut arrêté.

Valleyfield, 4.—Un drame sensationnel vient de causer une émotion intense dans le tranquille village de Ste-Agnès de Dundee, situé à une quinzaine de milles de Huntingdon, et à une distance à peu près égale de Covington, dans le district de Huntingdon.

William Long, cultivateur de Ste-Agnès, presque septuagénaire, avait loué sa ferme à un nommé Davidson qui la cultivait. Long habitait toutefois encore sur sa terre avec sa famille.

Davidson avait à son emploi, comme garçon de ferme, un nommé Daniel Loubert. Hier, au cours de la journée, Loubert s'est rendu à l'écurie pour dételer des chevaux. Pendant qu'il était à faire cette besogne, le vieux Long est survenu et l'a accusé de lui avoir volé des fèves et des poulets. Loubert a protesté de son honnêteté et nié avec indignation le vol.

Comme Long n'acceptait pas cette dénégation, mais persistait au contraire à accuser Loubert, une altercation très vive s'engagea, dans laquelle le vieillard montra une animosité extraordinaire.

A la fin, le vieux Long entra dans une fureur aveugle, et, saisissant un fusil chargé qui se trouvait, on ne sait pourquoi ni comment, dans l'écurie, il fit feu à bout portant sur le garçon de ferme.

Atteint en pleine poitrine poitrine, Loubert tomba foudroyé sans faire entendre une plainte. La mort fut instantanée.

Long s'éloigna ensuite et alla sans retard se constituer prisonnier entre les mains de M. Philips, commissaire-priseur et juge de paix de Huntingdon, à qui il raconta ce qui venait de se passer.

M. Philips arrêta le vieillard et alla le livrer à la prison.

William Long est marié et père de famille. Bien que ce meurtre horrible ait causé une indignation générale, toute la population est disposée à reconnaître que la culpabilité du vieillard est atténuée par le fait que ses facultés mentales étaient très bornées. Long, en effet, bien qu'il ne fût pas reconnu comme absolument fou et irresponsable de ses actes, était considéré par tout le monde comme un faible d'esprit.

Le coroner Clouston a tenu une enquête.

Le verdict du jury assermenté par le coroner déclare que Daniel Loubert est mort d'une blessure faite en pleine poitrine par une balle, et se termine comme suit :

"Le coup a été tiré par William Long. Nous croyons que celui-ci a tiré volontairement."

Sur ce verdict, le coroner Clous-

ton a émané son mandat d'arrestation.

Toronto, 5. — Des dépêches annoncent que le temps s'est remis au beau et que l'on procède actuellement au battage du grain. Le battage ne sera pas terminé avant six semaines.

Le capitaine Bernier vient de recevoir de lord Strathcona la promesse d'une souscription de \$5,000 pour son expédition au Pôle Nord.

Notre intrépide compatriote est prêt à recevoir tout autre don généreux que l'on voudrait bien faire pour l'exécution de son projet.

Montréal, 8.—L'Hon. M. Thibaudieu, shérif, a reçu, samedi, une lettre du bourreau Radcliff, l'informant qu'il serait à Montréal à temps pour pendre le malheureux Joseph Laplaine, le 25 octobre courant.

Ce matin, on a commencé à dresser l'échafaud.

Montréal. — M. Alphonse Gauthier, ex-instructeur de la police, est mort, samedi, à la résidence de son frère, à Ste-Anne des Plaines, à l'âge de 39 ans. Le sergent Gauthier, ainsi que tout le monde se plaisait à l'appeler, était sans contredit l'instructeur le plus compétent qui soit sorti de l'école d'infanterie de St-Jean.

Winnipeg, Man., 8. — John E. Polk, jadis employé au bureau de poste, de cette ville, comme distributeur de lettres, a été arrêté hier, sur le train du Canadian Northern, en route pour St-Paul, sous l'accusation d'avoir volé des lettres enregistrées au bureau de poste, de Winnipeg.

Polk demeurait ici avec sa mère et son frère. Il s'était fait un nom comme joueur de pool.

On dit qu'il menait la vie à grandes guides depuis quelque temps et s'était vanté d'avoir une clef du coffre-fort des lettres enregistrées.

Dans l'un des paquets enregistrés qui sont disparus, il y avait une somme d'argent considérable.

Une épouvantable collision est arrivée vendredi sur la ligne du Québec Central, entre Robertson et Thetford Mines. Quatre personnes ont été tuées et trois autres ont été grièvement blessées.

Les morts sont : James Atto, ingénieur ; Richard Dean, chauffeur ; Roy, conducteur de malle ; Miles, préposé aux bagages.

Les blessés sont : Lachance, conducteur de malle ; Charles Dodds, chauffeur ; Pozer, préposé aux bagages.

Les blessés ont été transportés à l'Hôpital de Sherbrooke.

L'accident est arrivé par le fait d'une erreur d'un Despatcher de trains, qui est, dit-on, devenu fou d'anxiété après avoir découvert sa funeste méprise.

Sherbrooke, 4. — Le maire de notre cité a eu la visite, mardi, de la tribu iroquoise de Caughnawaga : John Standup et Jos Foster. Ils désirent envoyer une délégation à Sherbrooke, lors du passage du duc et de la duchesse de Cornwall et d'York, pour leur offrir un souvenir d'une valeur de \$250 que les femmes de la tribu sont à préparer.

La délégation serait composée de 16 Indiens, hommes et femmes, en habits de guerre et tatoués. Une adresse en langue iroquoise accompagnerait le présent offert à nos visiteurs royaux. Le maire Worthington s'est mis en rapport avec le major Maud pour lui soumettre le projet en question et obtenir l'autorisation nécessaire pour le mettre à exécution.

Ste-Anne de la Pérade, 5. — Un événement assez singulier et qui mérite d'être raconté est arrivé ici à un mille environ du village. Un brave jeune homme y a failli perdre la vie.

Zéphirin Tessier, tel est le nom du jeune homme, avait la garde des vaches dans la grande Commune de Ste-Anne. Alors qu'il était de faction, il entendit des cris et des hurlements que poussaient son chien un peu plus loin. Tessier se rendit immédiatement à l'endroit d'où venait les cris. Le chien était dans un épais fourré et, à sa grande surprise, le jeune homme vit un ours énorme en train de dévorer son chien. Epauler son fusil et faire feu furent pour le gardien l'affaire d'un instant. Mais soit que notre homme fut surexité, ou qu'il eut mal calculé sa position, le coup ne fit que blesser la mâchoire de maître Martin. Ce dernier entra dans une grande fureur ; lâchant le chien ill s'élança sur le chasseur qu'il renversa d'un coup de patte ; le fusil roula sur l'herbe. L'animal se leva sur ses pattes de derrière et il allait s'élançer sur sa victime, (Tessier est manchot, s'étant fait emporter une main dans un accident de chasse) lorsqu'à ce moment se produisit un incident qui sauva la vie du jeune homme. Le chien quoique blessé et comprenant sans doute les dangers auxquels son maître était exposé, s'élança sur l'ours. Maître Martin s'efforçait cependant de se débarrasser du chien. Tessier put ressaisir son fusil et faire feu à bout portant. Cette fois l'animal tomba pour ne plus se relever. Les cris et les détonations attirèrent les autres gardiens qui arrivèrent promptement sur les lieux. Tessier a reçu un terrible coup de griffe à la poitrine, mais il est ce matin, un peu mieux. L'ours pesait 307 livres et fut vendu dans le village pour la jolie somme de \$29,22.

Fin du Congrès

Le congrès de Springfield a clos ses travaux, après avoir adopté une série de résolutions recommandant la fédération en une grande association de toutes les sociétés de secours mutuels qui, aux Etats-Unis, recrutent leurs membres parmi les personnes d'origine française, recommandant la formation des clubs de naturalisation pour encourager et pousser les Canadiens-français qui habitent la République voisine à en devenir citoyens dans la pleine acception du mot, recommandant l'amélioration des écoles paroissiales, la diffusion de l'enseignement technique et l'établissement de cercles littéraires, recommandant enfin la nomination d'un comité permanent qui sera chargé relativement à la question religieuse, de faire valoir les revendications de la population franco-américaine, de travailler à redresser des griefs devenus intolérables.

Utica, New-York. — La cour suprême de Herkime est appelée, en ce moment, à se prononcer sur un cas très curieux et qui fera époque dans les annales de la justice.

Un nommé Menzo Shaul, de cette ville, est mort, laissant une somme de \$21,000 qui, d'après ses dernières volontés, devait être partagée entre ses cousins au troisième degré. Dans son testament, il ajoutait : "Par cette expression de cousins au troisième degré, j'entends parler des enfants de ceux qui étaient mes parents à titre de cousins" Il en résulte que 870 personnes, venant de tous les points des Etats-Unis, réclament leur part de l'héritage.

Il y a 43 avocats chargés de plaider leur cause.

M. O. DAVID & CIE
Maison à la Mode !

HARDES FAITES
D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....
Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marché
ST-HYACINTHE.
J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Terre à Vendre
A L'ANGE GARDIEN
COMTÉ DE ROUVILLE.

Une terre de 72 arpents en superficie, située au Rang St-George, à 15 arpents de la station d'Angéline—(Vermont Central) et à 2 milles de l'Eglise de L'Ange Gardien et de la station du C. P. R. 20 arpents en culture,—20 arpents en bois et le reste en prairie.
Maison, grange, écurie, remise—le tout en bon ordre.
Prix \$700—conditions de paiement faciles.

S'adresser à OLIVIER ROBERT, Angéline, Qué.
ou au Rev. L. A. LAROCQUE, Ptre., L'Ange Gardien, Rouville.

Delle S. MESSIER,
MODISTE,

Informe les Dames de la ville de Saint-Hyacinthe et des paroisses environnantes qu'elle ouvrira, le 23 courant, le magasin

No. 198 Rue Cascades, ci-devant occupé par M. C. LAPIERRE, (près de la Banque de St-Hyacinthe), avec un grand assortiment de

Manteaux, Costumes, Etoffes à Robes, Garnitures, Blouses en Soie et Sateen, Lingerie pour Dames et pour Enfants.

Ces articles étant confectionnés chez moi je suis en mesure de vendre à meilleur marché que qui que ce soit.

Une visite est sollicitée.
Delle S. Messier.
à-15-5-1.

Cordeau & Lajoie

Rue Piété
ST-HYACINTHE

FABRICANTS DE
Bieres de Gineembre, SODAS et
Liqueurs de tempérance
Propriétaires de l'Eau Minérale "EXCELSIOR"

En venant voir le beau choix de ROBES D'ENFANTS et de JEUNES FILLES, importées directement de NEW-YORK, chez TRAHAN & McNULTY, n'oubliez pas de demander le feuillet des modes de Septembre. Elles sont tout à fait jolies.

Terrain à Vendre

Au Village de La Providence, un emplacement de 240 sur 300 pieds.
S'adresser à O. CHALIFOUX, St-Hyacinthe, a.c.

PIANOS

Droits ou C a r r i é s
Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.
S'adresser à

"La Tribune,"
St-Hyacinthe.

Marché de St-Hyacinthe

Samedi, 15 Juin 1901

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb...	\$0 20 @	22
" salé " ...	20	22
Oufs frais, la doz...	22	25
Laine.....	25	30
" filée, la lb....	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.....	\$0 8 @	0 1
" 100 lbs.....	6 50	
Porc frais, la lb....	10	
Lard salé "	10	
Porc frais, 100 lbs..	8 50	9 00
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple...	@	
Poules, " ...	80	90
Poulets, " ...		
Pigeons, " ...	15	18
Perdrix, " ...	00	00

GRAINS

Blé, le minot....	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	60	70
Avoine, "	33	35
Sarrazin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb....	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb	10	12
Sucre d'étable, la lb.	00	12
Sirop " le gal.	1 00	1 25
Graisse, la lb.....	13	15
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes..	1 75	2 25
Foin, " " ..	6 50	7 75
Peau de bœuf, la lb..	4 1/2	5 1/2
Peau de mouton, jeune	15	20
Peau de veau, la lb..	7	

EMILE BERTHIAUME,
Clere du marché

Nouvelle Ligne
—DE—
TELEPHONE

ENTRE :—
St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.
Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 36 Broadway, New York
Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE
Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe
PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

A Vendre ou A Louer

La maison autrefois occupée par Mr A. O. T. Beauchemin, avocat. Belle localité, avec toutes les améliorations modernes.
Pour informations, s'adresser à,
M. CLÉOPHAS PAGNUELO, ou, M. OSCAR JACQUES.
Prix modéré.

FEUILLETON

Le Supplice
D'UN ANGE

Mon gendre, qui est la bonté même, pourra lui faire comprendre ces choses et donner un but plus utile à sa vie.

—Il n'y a pas de danger. J'ai essayé, moi, jadis. Si vous voyiez comment il écoute les explications les plus amusantes ! On l'ennuie. Il tire du côté de la sortie, et baille sans même dissimuler son énervement, car il n'a pas la moindre éducation. Ah ! par exemple, si on lui fait goûter de l'excellente cuisine, on ne l'en déracinera plus. C'est un pique-assiette, pas autre chose.

Le marquis revenait et avait entendu les dernières paroles du baron.

—Vous exagérez, MÉRIZOLLES, dit-il. Les DUCRUQ ne sont pas aussi mauvais que vous le dites. Le fils est un malheureux, auquel on pourra peut-être faire du bien.

—Et le père, pour vous remercier, vous jouera quelque jolie petite infamie de sa façon.

—Comment cela ? Ici, ce n'est guère possible.

—Il y parviendra, surtout si jamais son intérêt est en jeu. Rappelez-vous de ce que je vous dis, marquis : Avec ces gens-là, vous avez tout à perdre, vous et les vôtres ; rien à gagner.

—Vous leur en voulez donc bien ! demanda M. Lemarchand avec un sourire.

Horace répondit pour son ami :

—Le père DUCRUQ est aussi stupide, aussi paresseux, aussi désordonné, que le baron est actif, travailleur et économe ; il n'y a rien de commun entre eux.

Le riche industriel dit :

—Moi, je leur fais un grand reproche, à tous les deux. Je veux parler des DUCRUQ, bien entendu ; ils sont sales comme des peignes et me répugnent abominablement.

—Et l'odeur ! s'écria le baron. C'est une infection vivante que ce vieux gredin de Pois-de-Senteur !

La douce Madeleine dit son mot d'indulgence et de pitié.

—Renaud est un malheureux, un déshérité, que le cabanon des fous guette et attend. Il ne faut pas être aussi sévère pour lui, papa...

—Est-ce que tu le regrettes, méchante fille ?

Et s'adressant à M. Lemarchand, il ajouta :

—Ils ont toutes les audaces, ces gens-là. Ce vieux bandit a osé me faire demander la main de Madeleine, pour son grotesque et ignoble présomptif.

—Madeleine sourit avec bonté, tandis que Reine-Marie, les bras jetés autour de son cou, murmurait en l'embrassant :

—Je t'adore, parce que tu as pitié de tout ce qui souffre sur terre !

Les MÉRIZOLLES s'en allèrent à pied ; la nuit était splendide et un peu d'exercice était ordonné à Madeleine. On les accompagna jusqu'à l'avenue de MÉRIZOLLES. Au retour, M. Lemarchand dit :

—Je partirai demain matin, et j'irai à Condom prendre le premier train.

Il jeta un regard très profond à son gendre, et continua :

—Grâce à l'affection qui m'a été témoignée ici, je vais mieux ! Mes forces sont revenues. Et comme mes affaires des Saint-Denis me réclament, je ne puis m'enlizer dans la paix qui m'entoure.

—Et vous reviendrez quand ? demanda Violette.

—Dès qu'André sera sorti de son

école. Ses chefs m'ont dit qu'il travaillait à en mourir. Il est probable qu'il aura un des premiers numéros. C'est moi qui l'accompagnerai ici. Après cela, il entrera à l'usine auprès de moi, ainsi que je vous l'ai promis, Violette.

La jeune fille porta ardemment à ses lèvres la main du verrier et murmura :

—Comment vous remercier ! C'est ce qui me tient le plus au cœur, l'avenir d'André, vous le savez, monsieur !

La lune blanche et pure comme une neige éclairait la campagne endormie. On y voyait autant qu'en plein jour.

Reine-Marie devint toute rose. Mais si une flamme passa dans ses grands yeux si beaux, elle sut se taire, et ses lèvres restèrent closes.

Horace, causant en arrière avec M. Bussus, ne pouvait la voir, Violette, toute à son émotion, ne s'en aperçut pas davantage. Seul, M. Lemarchand fut frappé du bouleversement de sa petite-fille, et pensa, croyant que le nom d'André seul la frappait :

—Que Dieu soit béni de mettre ce sentiment dans son cœur d'enfant !

Le lendemain, de très bonne heure, Reine était debout, dans la cour d'honneur du château, devant la plus jolie petite charrette anglaise que l'on puisse rêver.

Un fin poney des Landes, ardent et doux, grattait de son minuscule sabot le sable de l'allée.

—Là ! là ! Bijou ! disait la fillette ; ne vous impatientez pas, nous allons trotter tant que vous le voudrez dans un instant !

Elle avait à la main un adorable fouet en baubou, garni de minces clous d'argent, brillants comme des diamants ; sa jaquette de drap noir moulait son buste frêle et ses épaules tombantes, gracieuses comme celles de Violette.

Un pas se fit entendre dans le vestibule, et M. Lemarchand parut en haut du perron.

—Tu es là, mon amour ? dit-il à sa petite-fille. Je viens d'entrer dans ta chambre pour t'embrasser avant mon départ ; mais j'ai trouvé le joli nid vide, et ma bergeronnette envolée.

Elle était fraîche comme une rose dans l'air pur du matin.

—Oui, dit-elle ; j'ai voulu te porter moi-même à la gare. N'auras-tu pas peur avec moi, dans ma petite voiture ?

—Il n'y a pas de danger, dit M. Lemarchand, tu conduis trop bien pour que je n'aie pas grande confiance, au contraire, ma Reinette ! Mais comment reviendras-tu ? Pas seule, je suppose ?

—Oh ! fit-elle, heureuse d'avoir obtenu ce qu'elle désirait, je cours tout le pays avec Bijou. Ici, on nous aime ; les populations sont bonnes, et père dit que je ne risque rien. Mais aujourd'hui, François porte ta valise à la gare, et va chercher des provisions à Condom avec le break, il pourra veiller sur moi, si tu as peur.

L'industriel avait descendu les quelques marches, et maintenant, Reine, tout en tenant Bijou qui s'impatientait quelque peu, tendait son front pur à M. Lemarchand. Il y posa ses lèvres.

—Dieu ! dit-il, que c'est frais et doux. Tu embaumes la jeunesse et le printemps, mon adorée ! On dirait une rose encore en bouton !

Elle sourit très contente, car, de son côté, elle adorait son grand-père. Il s'assit à gauche, et elle monta à son tour.

Avec une grâce qu'il admirait beaucoup, Reine saisit les rênes de cuir fauve, et fit un joli petit appel de la langue.

Aussitôt, Bijou agita les grelots d'argent qui pendaient à sa bricole, et, ayant gentiment, lui aussi, se-

coué sa crinière brune, il partit comme le vent.

L'air était d'une fraîcheur adorable. La brise du matin passait dans les hautes cimes des chênes et des ormes, si pure, si douce qu'on eût dit que pour être pleinement heureux, il suffisait de la respirer.

Dans l'éclaircie des grands arbres, au loin, les côtes de l'horizon apparaissaient couverts de leur verdure saine, au milieu des vapeurs violettes, que les premiers rayons de soleil dissipaient peu à peu.

M. Lemarchand ne pouvait parler. Il regardait sa petite-fille, avec ses jolis cheveux envolés sous son chapeau garni de crêpe.

Sa petite main fine et nerveuse conduisait admirablement Bijou, qui filait comme une flèche sur l'herbe humide de la grande allée, dans le raccourci que Reine-Marie avait pris.

Bientôt on sortit du parc, on descendit une côte un peu raide et, au bout de quelques centaines de mètres, on se trouva devant une autre côte tout aussi droite, mais qu'il fallut grimper cette fois-ci.

La fillette profita de ce moment de calme pour se retourner vers son grand-père :

—Bon papa, lui dit-elle, j'ai quelque chose à te confier.

—Je t'écoute, mon trésor.

—C'est grave !

—Dis toujours, et surtout n'aie pas peur avec moi.

Elle commença aussitôt :

—Je n'ai pas encore fait ma première communion, tu le sais.

—Oui, ta mère avait décidé que tu devais avoir treize ans passés pour cela. C'était cette année, n'est-ce pas ?

—Oui, mais notre malheur à tout bouleversé.

Des larmes claires comme des gouttes de rosée roulèrent sur les joues de Reine-Marie. Elle continua :

—Violette et Madeleine disent qu'il ne faut plus retarder.

—Eh bien ! que Violette en parle au curé de Carrère. Je reviendrai pour la cérémonie.

—C'est que, bon papa.....

—Quoi ?

La fillette s'arrêta de nouveau. Quelques tressaillements douloureux agitèrent les coins de sa bouche, semblable à une cerise mûre.

—Qu'as-tu ? lui demanda M. Lemarchand qui la connaissait bien. Le connais-tu, ce prêtre ? Te déplaît-il ?

—Non ; c'est un brave homme. Mais je voudrais avoir l'abbé Perrin.

—L'abbé Perrin ? Y songes-tu ? Il est curé de Saint-Luc, et il adore sa paroisse et ses paroissiens.

La fillette avança les lèvres.

—Pas tant que ça, dit-elle catégoriquement. Ce qu'il aime par-dessus tout, ce sont ses bêtes, surtout ses perruches et ses faisanes. Or, le climat si dur de la Picardie lui en enlève pas mal tous les ans, malgré toutes les précautions qu'il prend. Si tu lui présentais bien ma requête, toi, bon papa ; si tu lui montrais d'un côté le bonheur pour nous tous de le retrouver : papa, Violette et moi ; puis la possibilité de faire ici, à cause du climat, un élevage bien plus beau. Eloquent comme tu l'es, quand tu veux, tu réussiras à coup sûr.

M. Lemarchand réfléchit quelques secondes à peine. Oui, ce prêtre avait vu naître Reine-Marie. Il l'aimait extrêmement ; tandis que la fillette avait de son côté pour lui une sincère et profonde tendresse. Il pouvait certainement, dans ces conditions, avoir une influence heureuse sur ce petit cœur si douloureusement atteint.

—J'essayerai, dit-il. Pour réaliser ton désir, rien ne me coûtera !

Mais il y aura peut-être des complications.

—Lesquelles ?

—Il faudra faire changer à l'abbé Perrin de diocèse. Et ensuite nous devons le faire nommer curé de Carrère, la paroisse dont le Tautzia dépend.

—Tu peux tout ce que tu veux, dit l'enfant en entourant son grand-père de la flamme ardente de ses beaux yeux convaincus.

M. Lemarchand poussa un grand soupir.

—Hélas ! non, dit-il ; tu te trompes grandement. Chaque jour, l'expérience cruelle de la vie me prouve le contraire. Néanmoins, tu le veux, et pour toi que ne ferai-je pas ?

—Je t'adore, bon papa de mon cœur !

—C'est entendu. Cependant, tu le sais, petite, je ne donne rien pour rien, moi.

—Intrigant, va ! Que veux-tu ?

—Une promesse.

—Parle.

—Tu seras raisonnable, et tu accepteras avec plus de courage que tu ne l'as fait jusqu'ici ce qu'il est impossible d'éviter ou de réparer. Nous avons souffert autant que toi, ton père et moi, et nous avons bien dû appeler la résignation à notre aide.

On était au plus fort de la montée ; Bijou tirait un peu péniblement son véhicule, d'ordinaire bien plus léger.

Reine-Marie laissa tomber sa tête sur l'épaule de M. Lemarchand et éclata en sanglots.

—Ce n'est pas pareil ! Ce n'est pas pareil ! répéta-t-elle à deux reprises.

M. Lemarchand ne voulut pas lui demander des explications que probablement Reine ne lui donnerait pas ; mais, une fois de plus, il fut frappé au cœur par l'accent singulier de la fillette, par cette douleur mystérieuse, qui semblait en ses replis profonds cacher soigneusement des choses incompréhensibles, même pour son expérience affinée, comme pour sa tendresse ardente.

Mais sa propre angoisse l'absorbait. Il pressa Reine-Marie contre lui, et dit :

—Je vais commencer demain mes démarches, et je pourrai t'envoyer bientôt ton vieil ami, je l'espère.

On était sur la déclivité de la côte. Bijou eut un mouvement joyeux, et secoua d'un coup toutes les claires sonnailles d'argent de sa bricole.

Reine-Marie lui rendit la main, et le long des prairies embaumées, le petit poney reprit son allure rapide.

Le joli faubourg de Condom, avec ses touffes d'œillets sur les murs, ses géraniums, ses verveines et ses citronnelles au parfum grisant, apparut. Une petite rivière, un peu basse à cause des premières chaleurs, la Gelle, fut traversée.

On laissa loin derrière les masses de ses buissons et de ses verdure ; une rue fut montée, une autre fut descendue et le joli pont de la Baise, avec son échappée divine, son moulin, sa digue, les arbres d'un parc, et un peu plus loin les bâtisses d'un vieux couvent, tout cela disparut devant le trot rapide du vaillant petit cheval.

En gare, la locomotive hâletait. François Charpentier était là, ayant pris le billet de M. Lemarchand.

—Occupez-vous de Bijou, lui dit Reine, je veux accompagner bon papa jusqu'à son wagon.

Ils se promènerent tous les deux sur le quai de la gare ; car le train du port Sainte-Marie avait un peu de retard. Et avant de laisser repartir celui de Bordeaux, il fallait que l'autre fût arrivé.

L'industriel tira son portefeuille de sa poche.

—Tiens, dit-il à sa petite-fille. Voici le prix de ma place que tu rembourseras à François, plus une étrenne pour lui ; et pour toi, chérie, ce petit paquet-là.

Il lui remit une liasse assez volumineuse de billets de banque.

—Pourquoi tout cela ? dit-elle étonnée. Je n'ai besoin de rien. Et père est si généreux avec moi !

—Ce sera pour tes charités, mon trésor. Donne sans compter, donne toujours. Le bien que nous faisons est notre plus grande joie. C'est lui qui calme les angoisses et les douleurs de notre vie !

—Alors j'accepte, dit-elle très grave. Autour de moi, on te bénira !

Le train arrivait. Elle se jeta à son cou. Puis il fallut se séparer. L'industriel demeura à la fenêtre de son wagon, tant qu'il put la voir. Ses yeux étaient pleins de larmes.

Tout ce qu'il lui restait à aimer sur terre, c'était cette enfant exquise ; mais qui sentait si vivement toutes choses, que son âme à peine formée était déjà blessée, et toute prête à se replier sur elle-même, souffrante et saignante !

Reinette, sur le quai de la gare, lui envoyait de loin des baisers du bout de ses doigts finement gantés de Suède noir. Son grand chapeau faisait une ombre sur son adorable visage, où quelques larmes roulaient.

Ses cheveux blonds, doux et dorés ainsi que ceux des anciens pastels, avançaient sur des yeux clairs et lumineux, comme les étoiles du ciel, tandis qu'une grosse tresse à moitié dénouée, retombait entre les épaules encore frêles de l'enfant.

Elle était adorablement jolie et gracieuse, et fine, vue ainsi. Mais ce qui à coup sûr faisait son plus grand charme et attirait tous les regards, c'était la pureté infinie qui émanait de Reine-Marie, une pureté chaste, naïve, sincère, qui éclairait ses traits charmants, et ouvrait démesurément ses grands yeux d'émeraude claire.

Un jeune homme, un enfant comme elle, grand, mince et frêle, la regardait en extase. Il voulait la saluer, c'était évident. Une invincible timidité l'empêchait. Un camarade s'approcha.

—Tu viens d'arriver, Jean ? lui demanda-t-il.

—A l'instant.

—Et tu vas ?

—C'est une demande ! Mais chez mon père à MÉRIZOLLES, où ma chère petite maman Madeleine m'attend avec grande impatience.

—Tu as passé tes examens ?

—Oui.

—Et tu es content ?

—Tout à fait.

—Alors, ça doit avoir été très beau ; car tu es modeste, et tu ne te vantes jamais.

Les regards de Jean de MÉRIZOLLES suivaient Reine-Marie sans la quitter.

—La jolie, l'exquise créature, n'est-ce pas, Jean ? dit l'ami avec enthousiasme.

—Adorable répondit l'autre.

—C'est une enfant ; pas quinze ans, il paraît. Heureux mortel ! tu pourras la contempler tout à ton aise, car on la dit une amie de ta sœur.

—C'est Mlle de Plessis Saint-Luc, n'est-ce pas ?

—Elle-même. Mais tu la connais ?

—L'an passé je l'ai entrevue une fois seulement, à l'église de Carrère. Mais nous ne sommes revenus du mariage de Nathalie qu'au moment où sa famille allait repartir pour Paris, nous n'avons donc pas pu leur faire de visites. Et elle a tant embelli depuis cette époque, Mlle Reine-Marie, que j'hésite à la reconnaître. Adieu, je te quitte. Je ne devais arriver qu'à la fin de la semaine, une circonstance heureuse m'a fait gagner quelques jours

aussi mon père, que je n'ai pas prévenu, ne m'a pas fait attendre à la gare ; alors il faut que je prenne le chemin sous les pieds et que je ne flâne pas trop, si je veux que Madeleine me fasse préparer un déjeuner en rapport avec mon appétit. A revoir, Gaston. Viens me trouver à Mérisolles.

—Je n'y manquerai pas, répondit l'autre. A revoir, mon vieux,

—Vous pouvez aller faire vos commissions, François, avait dit Reine-Marie au cocher. Vous me rattraperez en route. Mais ne vous pressez pas. Je n'ai besoin de personne pour rentrer au Tauzia.

Charpentier lui remit les rênes, arrangea les traits un peu relâchés et salua respectueusement.

—Allons, fit Mlle de Plessis, s'adressant à Bijou avec son petit bruit de la langue en route, ma vaillante petite bête !

Le poney donna un coup de tête qui envoya dans l'air pur le bruit joyeux de ses sonnailles, et il partit de son trot rapide et gracieux.

Tout le monde se retournait pour voir ce joli petit équipage : la voiture fine dans sa robe vernie, avec ses coussins de drap blanc ; le cheval si élégant, avec son poil soyeux sa bricole aux clous brillants, marchant en relevant les pieds presque jusqu'à son mors, enfin, cette jolie fillette, au clair regard, au profil de camée, si fièrement campée et conduisant de sa petite main ferme et solide.

Au train qu'avait pris Bijou, la distance entre Concom et le Tauzia diminuait rapidement. Mais tout à coup, aux dernières maisons du faubourg, devant la plus sordide, la plus misérable d'entre elles, toute faite en torchis, avec des contrevents détachés de leurs gonds et de pauvres murs tout effrités, Reine s'arrêta saisie ; des sanglots, des exclamations de douleur, des cris de désespoir s'échappaient par la porte ouverte.

Elle retint subitement Bijou, sauta par terre, attacha les rênes au montant d'un escalier démolé comme le reste de la mesure et grimpa lestement les quelques marches branlantes. Un spectacle inénarrable frappa ses regards.

Dans un coin de la chambre, une femme jeune encore, mais hâve, maigre, décharnée comme une statue de la famine, s'arrachait les cheveux. Des enfants dépenaillés, aussi décolorés que la mère, pleuraient et entouraient une religieuse une sœur de charité, qui tenait un petit paquet sur ses genoux.

En regardant attentivement, Reine-Marie crut distinguer que le paquet était le cadavre d'un enfant à peine né. Elle entra, le cœur serré par une intraduisible émotion.

Au bruit qu'elle fit, toutes les têtes se tournèrent vers elle. Les enfants, timides et effarouchés, allèrent se blottir dans les coins. La religieuse, sous les ailes blanches de sa cornette, qui ressemblaient aux ailes d'un ange, lui sourit doucement. L'expression de ce sourire si mélancolique, si pur et doux, le regard de ces yeux aussi bleus et aussi beaux que ceux de Violette, remuèrent la jeune fille jusqu'aux entrailles.

Pendant ce temps, la mère, menaçante et farouche, tendait son poing crispé vers la nouvelle venue.

—Ah ! encore une riche ! cria-t-elle hors d'elle-même. Une de celles à qui il ne manque rien, qui ont de tout par-dessus la tête, quand mes enfants à moi crèvent de misère et surtout de faim ?

—Taisez-vous, Françolette, dit la voix d'or de la sœur. On vous a secourue, on le fera encore !

—Je suis ici pour cela ! dit Reine-Marie en rougissant jusqu'à la racine de ses cheveux blonds.

—Oui, oui, je sais. Vingt sous ! peut-être l'écu tout entier ! Mais

après... après ? Mon homme n'avait pas d'ouvrage ; il a fait un peu de contrebande pour donner du pain à la nichée ! Comme si c'était un crime de faire entrer quelques litres d'eau-de-vie sans payer des droits qui ne profitent qu'à tous ces voleurs d'employés. Ah ! oui, va te faire fiche ! Il a été pris et condamné. Six mois à l'ombre. Il mange lui, pendant ce temps, je sais bien. Mais nous !... nous !... Est-ce qu'on ne devrait pas leur couper le cou, à ces juges qui mettent en prison pour si peu, celui qui gagne le pain de toute une famille ! Ah ! les gueux ! les gueux ! D'abord, si mon petit meurt, je les tue tous !

Rose-Marie s'approcha. —Qu'a-t-il, cet enfant ? demanda-t-elle à la religieuse.

—La mère a eu faim, dit la sœur avec des larmes dans ses yeux d'azur, et le pauvre petit meurt d'inanition !

—C'est horrible ! répondit en pleurant la fille d'Horace.

Elle tira de sa poche un des billets de banque de son grand-père.

—Voilà pour parer au plus pressé, dit-elle en faisant quelques pas vers Françolette. Soignez votre petit. Allez chercher du lait pour lui, du bouillon pour vous, des vêtements et du pain pour les autres ! Ne maudissez plus, ne pleurez plus je reviendrai. Quand votre mari sera sorti de prison, père lui donnera du travail. En attendant, je m'occuperai de vous. Rien ne vous manquera.

La sœur maintenant, souriait. Elle ne prononçait pas un mot, mais l'approbation de son regard d'ange, mettait une joie sans nom dans le cœur de Reine-Marie.

La mère, les yeux toujours farouches, disait :

—Vous êtes riche, et vous êtes bonne ! Vous êtes donc la seule sur terre ?

—Et la sœur ? dit Reine.

—C'est son métier, le beau mérite !

—Elle a tant souffert, excusez-la mademoiselle, murmura tout bas la religieuse.

Puis, avec une certaine autorité :

—Allons, Françolette, dit-elle ; au lieu de continuer à dire des folies, ce qui est très mal à présent que le bon Dieu vous envoie un secours si inespéré, allez tout de suite prier une des femmes du faubourg de vous procurer tout ce qui est nécessaire.

—Mais mon lait ! Mon lait ? Il est passé, et mon petit meurt de faim. Et si on lui donne celui d'une vache ou d'une chèvre, malade comme il est en ce moment-ci, il en mourra !

—Ecoutez, dit Reine-Marie, il y a un remède à ce que vous craignez. J'ai fait dernièrement la connaissance d'un médecin qui a soigné ma cousine d'un grave accident. Il est bon, on n'en peut douter. Je vais aller chez lui, il doit connaître des nourrices. Il m'en indiquera une. Avec Bijou, je serai vite chez cette nourrice. Elle viendra, ne vous tourmentez pas, et votre petit sera sauvé !

La sœur murmura : —Vous êtes un ange, mademoiselle. Allez, le bon Dieu vous le rendra. Moi, pendant ce temps j'aidrai Françolette à parer au plus pressé.

La mère, désarmée maintenant pleurant, accroupie sur un escabeau de bois, les coudes sur ses genoux.

L'aînée des petites filles, elle avait sept ans, s'agenouilla devant Mlle de Plessis, et doucement, avec un de ses frères, ils se mirent tous les deux à embrasser le bord de sa robe de deuil.

—Laissez ! laissez ! disait la fillette attendrie. Il faut que je parte pour vous procurer la nourrice. Mais surtout ayez patience si je

suis longtemps. La nourrice sera peut-être loin !

Le docteur Gardane, heureusement, était chez lui.

Il connaissait, en effet, une femme désireuse d'utiliser son lait ; mais elle habitait à une assez grande distance sur la route d'Auch. Il fallut une demi-heure pour s'y rendre, davantage pour la décider, presque tout autant pour lui faire confier son petit à sa mère, qui demeurait à côté par bonheur.

Enfin Bijou de nouveau, brûla le pavé, et bientôt le joli poney s'arrêta devant la pauvre mesure si délabrée.

Elle avait déjà, dans l'intérieur, un tout autre aspect. La terre battue qui formait le sol, était soigneusement balayée. Les restes d'un tout petit repas se voyaient sur un bout de table ; et au coin de la cheminée, la joyeuse chanson de la soupe aux choux, la garbure ce mets gascon par excellence, se faisait entendre.

La nourrice était bonne. A l'aspect de ce pauvre petit enfant, presque déjà un cadavre, ses entrailles maternelles s'émurent. Les siens étaient si beaux !

Elle lui donna le sein. Le pauvre bébé, cependant à l'agonie, but gloutonnement.

—Il y a de l'espoir, dit la sœur en souriant ; vous, Françolette, vous allez laisser emporter votre petit par cette femme, sans rien dire, n'est-ce pas ?

(A continuer)

Si tous les procès se faisaient aussi vite que celui de Czolgosz, à quoi s'emploieraient les avocats ?

Mgr O'Connell, évêque de Portland, Me., était à Augusta, dimanche dernier.

Au cours d'une allocution à l'église St-Augustin, il a rendu un hommage spécial aux vertus des Canadiens-français, et les a félicités sur leurs bonnes œuvres, leurs sociétés et leur attachement à la foi de leurs pères.

Gravel River, 9. — La partie de chasse du duc d'York, dans le voisinage du lac Manitoba, qui fut organisée par le sénateur Kirchoffer, a dû réaliser toutes les espérances royales. En effet, les distingués chasseurs ont tué 742 canards et 70 bécassines. Son Altesse, parait-il, aurait voulu continuer la partie, tant elle y a pris goût.

Toronto, 9. — Le département de l'Agriculture a reçu la liste des prix décernés pour les moutons à l'exposition pan-américaine. Les exposants canadiens ont obtenu \$2,152 en prix, et les Américains \$1,390. Les Canadiens ont remporté tous les prix pour les Leicesters et les Lincolns, mais n'ont pas si bien fait pour les Oxfords, pour lesquels ils n'ont obtenu que \$60 contre \$552 remporté par les Américains.

La pluie et la neige n'ont aucun effet sur le harnais traité à l'Huile Eureka pour Harnais. Elle résiste à l'humidité, conserve le cuir doux et flexible. Les coutures ne se rompent pas. A toute surface grossière pour échauffer et empêcher le harnais de servir son appareil. Mais sa durée est prolongée doublement par l'usage de l'Huile Eureka pour Harnais.

A votre porteur en bottles de toutes grandeurs. Fabriquée par le Imperial Oil Company

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St-Hyacinthe.

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS ?

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour appareil de chauffage, Brockville, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 11 octobre, inclusivement, pour fournir et poser un appareil de chauffage à la Salle d'Exercices Militaires, Brockville, Ont.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au bureau de M. Robt. Purvis, commis des Travaux publics, Brockville, Ont.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 septembre 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 2f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour installation intérieure de l'arsenal, Windsor, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 16 d'octobre, 1901, inclusivement, pour faire les travaux d'installation intérieure nécessaires dans la salle d'Exercices Militaires de Windsor, Ont.

Les plans et devis pourront être vus et des formules de soumission obtenues au ministère des Travaux publics et au bureau de Charles Smith, commis des Travaux publics, Windsor, Ont.

DES SOUMISSIONS cachetées portant la suscription "Soumission pour installation intérieure du bureau de poste de Picton Ont.," seront aussi reçues en même temps pour faire les travaux d'installation intérieure nécessaires dans le bureau de poste de Picton, Ont.

Les plans et devis pourront être vus et des formules de soumission obtenues au ministère des Travaux publics et au bureau de Peter Pulver, commis des Travaux publics, Picton, Ont.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) de son montant et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué, si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

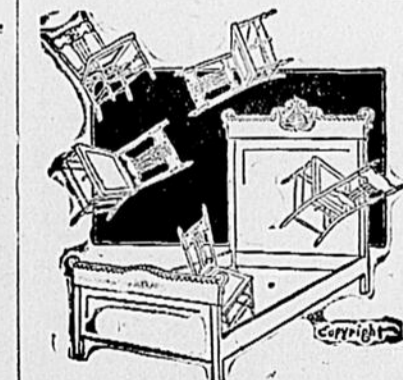
Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 28 septembre 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2f.



Il n'y a que les meubles forts et bien faits qui peuvent résister au mauvais usage auquel, ils sont exposés dans certaines maisons. C'est la sorte de meubles que nous vendons pour salon, salle à diner, chambre à coucher et cuisine, et toujours au plus bas prix.

Simard & Godbout

252-254 RUE CASCADES ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour la reconstruction d'une partie du quai de St-Nicolas," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 21 d'octobre inclusivement, pour la construction d'une partie du quai à St-Nicolas, comté de Lévis, P. Q.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, Qué ; au bureau de poste, Québec ; de l'ingénieur résident, chambre 411, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; chez le maître de poste de St-Nicolas ; aussi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de huit cents piastres (\$800,00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 30 septembre 1901.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 2f.

L. G. MEUNIER
Huissier Cour Supérieure et Collecteur

ST-PAUL D'ABBOTTSTOWN, QUE.

i.o.c.

Département du Secrétaire de la province

Québec, 27 juillet 1901.

AVIS PUBLIC

Au sujet de la distribution gratuite des manuels scolaires.

Conformément à l'article 548 de la loi de l'instruction publique de la province de Québec, le gouvernement a fait préparer un ouvrage pour les écoles élémentaires catholiques. Ce livre a été approuvé par le Comité catholique du conseil de l'instruction publique. Le nouveau manuel est divisé en deux parties reliées séparément. La distribution de ces manuels se fera à partir du premier août prochain. Les commissions scolaires, les écoles indépendantes, les collèges et les convents qui désirent introduire MON PREMIER LIVRE, (c'est le titre du manuel), dans leurs classes, n'ont qu'à s'adresser au surintendant de l'instruction publique, Québec.

Par ordre du Secrétaire de la province.

JOS. BOIVIN, Sous-secrétaire de la province.



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc., 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.59, 7.20, 11.45, A. M., 5.35 P. M.
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.30, 9.50 P. M.
Local, G. T. R., arrive à 6. 11. M

I. C. R.—Allant à Montréal, 5.15 9.14 A. M., 6.20, 7.50 P. M.
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 6.00 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 8.00 A. M., et 6.15 P. M.
Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.45 P. M.

Juin 1901.